53e année — Numéro 218

MONTREAL, Mercredi, 1er Juin 1881

Deux cents le numéro

La Minerve

ABONNEMENTS

VILLE : - - - $6.00 d'avance
CAMPAGNE : - - - $5.00 "
ÉTATS-UNIS : - - - $5.00 "

ANNONCES

Par ligne, 1ère insertion, - 10 cents
" insertion subséquente, - 5 cents
A long terme, conditions spéciales

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE - JOSEPH TASSÉ, DIRECTEUR

Ce qui suit a paru dans notre edition du soir.

La *Gazette* de Montréal, ce matin, dit que le vote d'hier soir établit clairement la position respective des deux partis à Québec, et que ce vote est propre à détruire les illusions que celui de vendredi avait pu faire concevoir à l'opposition.

D'après une dépêche particulière de Québec, que nous venons de recevoir, le gouvernement serait disposé à accorder à la compagnie du chemin de fer des Basses Laurentides, un octroi de 12,000 acres de terres par mille, de Saint-Tite au lac Edouard, octroi que la compagnie accepterait.

La date des élections de Pictou et de Colchester a été fixée au 18 juin. Les candidats ne sont pas encore choisis à Pictou, et on s'attend à une lutte animée dans l'une et l'autre circonscription. Les deux partis, conservateur et libéral, se préparent à se mesurer à cette occasion.

Sitting Bull avec ses "loges" arpente toujours le Nord-Ouest Canadien où elles et lui paraissent se complaire. Ils ne sont pas pressés de retraverser la frontière. Aux dernières nouvelles, le grand chef venait d'arriver au lac Qu'appelle avec vingt loges de Sioux.

L'honorable M. Pope, ministre de la marine, est dangereusement malade à Charlottetown.

Il s'est passé une scène animée a la chambre des communes d'Angleterre, hier, a l'occasion d'un article insultant pour cette chambre publié dans un journal irlandais. M. Gladstone et sir Stafford Northcote ont également flétri l'article et blâmé M. Parnell pour garder des amis comme l'auteur de cet article.

Le cabinet Gladstone aurait déclaré formellement la guerre à la ligue irlandaise, en proposant des résolutions pour l'écrasement de cette société, dont les membres seraient déclarés hors la loi. Il faut dire que la ligue n'avait pas attendu ce jour pour déclarer elle-même la guerre au gouvernement. Le *Times* de Londres, approuve pleinement le ministère. La ligue gouverne l'Irlande par la terreur, dit-il, et le gouvernement du pays est devenu impossible tant que cette organisation subsistera.

M. de Lesseps a résolu de percer tous les isthmes du monde avant de mourir. Il vient d'obtenir du gouvernement d'Athènes la *permission* de trancher le célèbre isthme de Corinthe, qui relie, comme on sait, la péninsule hellénique à la terre ferme. Va toujours pour les percements d'isthmes !

Une dépêche du câble a annoncé hier l'arrivée du "Parisian" à Liverpool. Sir John Macdonald et lady Macdonald étaient en parfaite santé. Sir John doit se rendre à Londres aujourd'hui même.

Les derniers rapports de la vallée de l'Ottawa, au sujet des perspectives agricoles, sont des plus favorables, et font présager une excellente récolte dans cette région.

L'honorable M. Mowat, premier ministre d'Ontario, est retourné de Paris à Londres hier. D'après notre correspondant du Nord-Ouest, le voyage de M. Mowat en Angleterre ne serait pas étranger à la question des frontières d'Ontario.

Un grand nombre de citoyens de cette ville ont offert un banquet public à M. L. A. Senécal, surintendant du chemin de fer du Nord, pour lui témoigner leur appréciation de ses services comme administrateur de cette importante ligne et comme homme de progrès. M. Senecal a accepté ce banquet qui est fixé au 11 juin prochain.

TELEGRAPHIE

(*Service spécial de* LA MINERVE)

LE BUDGET

(*Suite et fin*)

Il y a de forts montants dus au gouvernement sur le fonds d'emprunt municipal, sur les limites de bois, sur les terres vendues pour l'agriculture qui doivent être perçus maintenant.

Je suis d'avis qu'il ne serait pas sage, très imprudent et impolitique pour le gouvernement d'augmenter notre dette même pour les chemins de fer, fussent-ils même très importants.

Jusqu'à ce que les recettes des chemins de fer nous permette de payer l'intérêt et le fonds d'amortissement, de la dette créée pour eux, nous devons nous abstenir d'aider en aucune façon à la construction de ces chemins nouveaux ou de leur accorder des subsides, de façon à ne pas grossir les obligations actuellement existantes.

Maintenant, quelle est la position financière de la province :

D'un côté, nous avons une forte dette contractée pour la construction de chemins de fer.

D'un autre côté, nous avons le chemin de fer du gouvernement, a peu près complété, plusieurs des chemins aidés par le gouvernement sont complétés et en opération, d'autres sont à la veille de l'être.

Notre dette, avec les recettes actuelles du chemin de fer ainsi que les dépenses nécessaires aux affaires représentent un montant élevé, et il était difficile sans avoir recours aux emprunts temporaires, de faire nos affaires convenablement et maintenir notre crédit à l'étranger

En même temps le peuple a été moins taxé que celui des autres provinces notamment pour l'administration de la justice.

Nous avons aussi d'un autre côté des édifices publics permanents qui expliquent nos dépenses. Nous avons nos voies ferrées, nos chemins de colonisation, nos édifices publics qui demandent peu pour être achevés. Ce qui a été fait pour les chemins, sera d'un grand poids pour l'ouverture du pays à la colonisation. Nos chemins de fer amèneront l'établissement de manufactures de toutes sortes en des endroits réputés jusqu'à ce jour inaccessibles pour le transport de matières brutes nécessaires à l'exportation d'objets que nous pouvons manufacturer, et donneront ainsi de l'emploi à nos ouvriers. (Ecoutez ! écoutez !)

Notre système scolaire fonctionne admirablement sous tous les rapports et nos voies de communication avec les pays étrangers deviennent plus faciles de jour en jour; la nouvelle ligne de steamers entre le Canada et la France surtout devra procurer de grands avantages à ces deux pays et je suis heureux de constater que le gouvernement provincial s'est occupé activement de la réalisation de ce projet. L'exploitation de nos mines prend beaucoup de développement et les explorations que l'on fait en ce moment dans le district de La Chaudière attireront l'attention des capitalistes étrangers et deviendra une source inépuisable de richesses pour notre pays. Outre ces mines d'or, nous possédons des mines de cuivre, de fer, de phosphates d'une grande richesse dont l'exploitation sera très avantageuse pour nous et favorisera un haut degré l'immigration. En un mot, on n'a qu'à jeter un coup d'œil en arrière pour constater le progrès qui s'est opéré dans le pays depuis quelques années.

Je soumettrai maintenant à cette chambre un tableau indiquant les lignes de chemins da fer qui ont été construites en cette province, entièrement ou en partie, avec l'aide du gouvernement. Les honorables députés qui connaissent les comtés que traversent ces chemins de fer pourront juger de l'importance de ces travaux, et, lorsqu'il sera question des lignes subventionnées, constater la somme qui a été dépensée en sus des subsides votés par le gouvernement. Voici quelques-unes de ces lignes de chemins de fer dont j'ai parlé :

	Milles construits.	Payé par le gouvernement.	Milles à construire.
Lévis et Kennebec........	13½	$217,500	46½
Saint-François et International.......	66	368,730	14
Québec Central.	100	473,750	complété
South Eastern (division nord)	140	479,007	do
Montreal, Portland & Boston....	47¾	179,582	8¼
Waterloo & Magog.........	22¼	86,450	complété
Missisquoi & Black River Valley.......	101-10	43,842	45 19-100
Saint-Lawrence & Champlain Junction....	6257-100	150,280	37 43-100
Québec et lac Saint-Jean...	20	137,651	130
Laurentides...	15	60,000	complété
Chemin de la frontière pour explorations..		6,027	
Saint-Jérôme embranchements pour explorations		3,150	
Baie des Chaleurs.........		12,840	
Formant jusqu'à cette date des subsides payés au montant de..		$2,336,811	

Ce tableau indique que des chemins de fer subventionnés par le gouvernement ont été construits sur un parcours d'environ 527¼ milles et qu'il reste à peu près 300 milles à construire sur des lignes en partie complétées. Ces chemins construits, en tout ou en partie, ont coûté à peu près de $10,000,000 à $20,000,000 et le gouvernement, comme on le voit, n'a pas peu contribué aux frais de ces entreprises. En outre, le chemin du gouvernement avec ses embranchements qui ont coûté environ $12,000,000, est presque complété, la ligne principale entre Québec et Montréal ayant une longueur de 170 milles formant avec ses divers embranchements un parcours de 330 milles. Depuis dix ans on a construit en tout, environ 857 milles de chemin de fer qui sont exploités aujourd'hui. Si, lors de l'union des provinces, quelqu'un se fut avisé de dire que des chemins de fer seraient construits dans un si court espace de temps, on se serait amusé à ses dépens, mais cependant le projet s'est réalisé.

Maintenant, M. le Président, je n'ai plus que quelques mots à ajouter. Au cours de mes observations j'ai fait, au meilleur de ma connaissance un exposé fidèle de la situation et je n'ai eu recours à aucun faux-fuyant pour déguiser les faits. D'ici à quelques années, nous éprouverons probablement des difficultés à garder l'équilibre entre nos dépenses et nos revenus, à cause des frais qui ont entrainé la construction des chemins de fer, mais cela ne doit nullement nous alarmer.

En pratiquant de l'économie et en évitant d'augmenter notre dette consolidée, je suis convaincu, qu'avant quelques années, nous pourrons, sans prélever beaucoup de taxes additionnelles, faire face à toutes les dépenses de l'administration. (Appl.)

CANADA

Le chemin des Basses Laurentides

QUÉBEC, 31—On dit que le gouvernement serait disposé à accorder un octroi de terres pour le chemin des Laurentides jusqu'au lac Edouard. Cet octroi serait de 12,000 acres par mille, et la compagnie est, dit-on, prête à l'accepter.

Mine

—On dit que M. Gardner a découvert une mine d'argent sur sa propriété, à la rivière Chaudière, Beauce.

Nouvelles politiques

—L'honorable M. Robertson a pris une heure et demie à faire son exposé financier de la province. Le discours a été prononcé aussitôt après que la motion de non-confiance de M. Joly fut perdue.

Personnel

—Le lieut-colonel C. E. Panet, député ministre de la milice et de la défense, est en cette ville.

Phosphates

OTTAWA, 31—Des exportations considérables de phosphate se font actuellement dans ce district.

Vente de bois

—MM. McLaren et Cie ont vendu, aujourd'hui, 2,000,000 pieds de bois à M. Proctor, d'Ogdensburg. MM. McLaren et Cie en envoient aussi une grande quantité à Troy, N.-Y.

ETATS-UNIS

Meurtre

CHICAGO, 31—Tout porte à croire que le monsieur qu'on a trouvé la tête coupée dans les bois au nord de cette ville, était un gentilhomme étranger récemment arrivé et qu'on a assassiné pour lui enlever son argent.

EUROPE

Sir John MacDonald

LONDRES, 30—La traversée a fait du bien à Sir John MacDonald. Il doit venir à Londres pour prendre l'avis des médecins.

L'honorable M. Mowatt est arrivé à Londres venant de Paris.

Nominations

—On mentionne les noms de sir George Campbell et de M. Grant Duff, sous-secrétaire d'Etat pour les colonies, comme les candidats probables qui recueilleront la succession de feu M. Adams, comme gouverneur de Madras.

Le "Times" sur la ligue

Le *Times* parlant de la détermination du gouvernement de supprimer la ligue agraire, s'exprime très fortement dans le sens que l'état de choses actuel ne peut continuer et que la ligue règne par la terreur qu'elle inspire.

Les Boers

—On mande de Durban que l'échange de négociations entre sir Evelyn Wood et les Boers est très satisfaisant et qu'on s'attend à une solution pacifique de la question pendante.

Un nouvel isthme

LONDRES, 31—Une dépêche d'Athènes dit que M. de Lesseps a obtenu permission de la Grèce de percer l'isthme de Corinthe.

Combat

On mande de Constantinople qu'il y a eu combat acharné en Asie entre les forces Turques et les tribus Hamond.

A TRAVERS MONTREAL

Arrêté—John Wilson, qui a été arrêté pour un vol de robe de soie, a contre lui cinq autres accusations pour des offenses de même nature.

Malade—Le sous-constable Saint-André a transporté ce matin, au poste de police No 4, un homme qu'il aurait trouvé dans un état insensible. Le Dr Picault qu'on alla chercher ordonna le transport du malade à l'hôpital général.

Feu—Un commencement d'incendie a appelé ce matin la brigade du feu au No 12 de la rue Sainte Hélène. Les flammes venaient de se déclarer, dans un entrepôt ci-devant occupé par MM. Stevenson et Cie. Elles purent être maitrisées avant d'avoir causé beaucoup de dommages.

Personnel—Son honneur le juge-en-chef Dorion et ses confrères doivent se rendre demain à Québec pour l'ouverture de la cour d'appel. Ils seront de retour le 11 du mois prochain, date où le tribunal doit siéger en cette ville.

Revue—Il y a eu, cette après-midi, une revue du corps de police. Il s'agissait d'inspecter les accoutrements et les livrets réglementaires.

A la recherche—Le sergent Martin Gibblin, du corps de police de Québec, était hier en cette ville à la recherche de son fils, âgé de 12 ans, et qui s'est enfui, mardi, de la maison paternelle en compagnie d'un autre jeune garçon du même âge.

TRIBUNAUX

Cour du Recorder

Bernard McMullen, colporteur, 45, ivresse, $5 ou un mois.

George Deneault, agent, 23, assaut grave, cause remise au 2 juin.

Agnès Nicholson, sans occupation, 60, assaut grave, do do.

John Thompson, commis, 38, ivresse, $5 ou un mois.

John B. Levee, journalier, 39, ivresse, $5 ou un mois.

Wm Rennie, journalier, 40, ivresse, $5 ou un mois.

Mary Ann Butler, sans occupation, 35, vagabondage, acquittée.

Louise Mayou, sans occupation, 32, ivresse et vagabondage, acquittée.

Elise Girard, charpentier, 30, pour avoir exposé sa personne, $20 ou trois mois.

John Cummings, journalier, 45, ivresse, acquitté.

James Baury, journalier, 41, ivresse, acquitté.

Télesphore Coté, pour avoir tenu son restaurant ouvert le dimanche, $30 ou 3 mois.

George Black, pour avoir vendu des pétards, $1 et les frais ou 8 jours.

Hormisdas Quesnel, même offense, même pénalité.

Abraham Doherty, même offense, même pénalité.

Peter Lynam, même offense, même pénalité.

Thomas Crowe, même offense, même pénalité.

Louis Frenette, même offense, même pénalité.

Dame veuve Wm M. Carpenter, même offense, même pénalité.

Joseph Best, pour avoir négligé de nettoyer sa cour, $1 et les frais ou 8 jours de prison.

Henry Nuttell, même offense, même pénalité.

Bage Ward, même offense, même pénalité.

Wm Ryan, pour avoir obstrué un passage, $5 et les frais ou 8 jours.

Charles Berger, pour avoir négligé de faire poser un conduit en terre vernissé, $10 et les frais ou un mois.

Le Cirage Wolff's Acme, pour Dames Messieurs et enfants.—La pluie et la neige ne le pénètre pas. Il ne gèle point ne se casse point, donne un lustre à la chaussure et dure plusieurs semaines. Le *Cirage Acme* est un lustre liquide à l'épreuve de l'eau pour les chaussures des dames, messieurs et enfants. Deux applications par mois suffisent. Lorsque la chaussure est sale, on n'a qu'à la laver avec un linge, elle se conservera toujours claire comme un lustre.

Demandez le *Cirage Acme*, qui est le meilleur marché, à votre marchand de chaussures, épicier ou pharmacien, et en gros chez J. A. STE MARIE & CIE., No. 5, rue Saint-Sacrement. 151—tm

Petite Gazette

C'est l'article—Demandez à votre épicier les allumettes de Salon sans souffre, de E. B. Eddy. Préparées avec un soin spécial, elles ne répandent aucune odeur malsaine en faisant explosion, qualité qui les rend uniques dans leur genre. Il faut les essayer pour apprendre à les apprécier.—Voir l'annonce dans une autre colonne.

L'expérience c'est la fortune—Combien de mille et de mille dollars ont été perdus, par l'inexpérience et l'incapacité des ouvriers chapeliers ! ! !

Mais avec beaucoup de sacrifices pécuniaires et de travail, on est parvenu a remédier à ce mal. La maison Chs Desjardins & Cie, fut une des premières à prouver au public. Qu'un chapeau en soie, quoiqu'il fut hors des modes du jours, devait cependant ne pas être mis de côté et relégué pour toujours parmis les chiffons. Ayant à grands frais fait venir d'Europe des instruments les plus nouveaux, ayant les plus célèbres chapeliers du continent, elle assure à ses pratiques, qu'avec le plus vieux chapeaux en soie possible elle fera un chapeau, sans contredit égal à un neuf, en valeur et à la dernière mode, nous certifions que le client, sera plus satisfait que nous ne pouvons le dire et n'en croira pas ses yeux. Ainsi donc empressez-vous de voir si vous avez des vieux chapeaux mis de côté depuis des années. Emportez les et en échange d'une bagatelle, nous vous donnerons un chapeau valant $5, $6, et vous verrez par la suite que l'expérience c'est la fortune.

CHS. DESJARDINS & CIE, PORTES VOISINES DE MM. PILON & MM. DUPUIS, FRERES RUE SAINTE-CATHERINE.

Lessis concentré — Achetez votre lessive à la livre, aussi le caustique pur de tout alliage et ce dernier pour la moitié du prix que vous payez pour celui contenu dans les boites. Si vous vous trouvez dans la nécessité d'acheter du caustique en boite, voyez à ce qu'elles soient enveloppées avec les directions en anglais et en français, indiquant la manière de l'employer pour faire toute sorte de savon et qu'elles portent la signature de C. D. Morin.

N'oubliez pas que pour se procurer le vrai caustique il faut aller chez C. D. Morin, 616 rue Sainte-Marie.

Avis spécial—Je donne avis aux personnes qui ont des objets à faire teindre, robes, manteaux, pantalons, vestes et surtout, qu'ils recevront pleine satisfaction en s'adressant au No, 253, rue Saint-Laurent, près de la rue Sainte-Catherine. Tous nos ouvrages sont faits promptement. Aussi à la même place on répare et on recouvre les parapluies à très bon marché.

A SABBE,
253, rue Saint Laurent

M. JAS ARMSTRONG, No 462½, Rue Notre Dame, Montréal, informe le public qu'il fait une spécialité de copier et d'agrandir les photographies. Les personnes qui demeurent à la ville ou à la campagne et qui ont des portraits pris sur le zinc de personnes décédées peuvent les faire agrandir et encadrer à des prix raisonnables. On donnera la plus grande attention aux personnes demeurant à la campagne et qui nous enverront des portraits par la malle ils leur seront envoyés sous très peu de temps.

L'AGENCE pour l'*Association des cultivateurs de vignes du Canada* vient de transporter son bureau au No. 754 de la rue Craig, où elle s'est ménagé des voûtes supérieures, pour l'emmagasinage des vins canadiens de Cooksville. Elle a reçu dernièrement son assortiment du printemps ; entr'autres, le Madère (vin excellent), le Sr-vigny, (vin riche et mousseux), le Sauterne, le Delaware, Catawba, lo Mataro, le Vin de Porto et do Xeres.—J. HAMMOND, Agent.

MERES ! MERES ! ! MERES ! ! ! Etes-vous troublées dans votre sommeil et votre repos, par les cris et les plaintes déchirantes d'enfants en bas âge, dont les dents percent ? Vous ne le serez plus, si vous allez de suite vous acheter une bouteille de sirop calmant de Madame Winslow. Vos chers petits en seront soulagés immédiatement. Comptez-y. C'est d'une efficacité garantie. Il n'y a pas une mère sur la terre qui en ait déjà fait l'usage qui ne vous dira avec quelle bénédiction ce sirop régularise le sommeil et les intestins de ces pauvres petits malades ; quel doux repos il procure à la mère et combien la santé de l'enfant s'améliore. Il opère comme un charme. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, plaisant au goût ; il a fait la réputation de Madame Winslow, l'une des meilleures et des plus anciennes praticiennes en médecine aux Etats-Unis. Vendu partout à 25 cents la bouteille.

—LE REFROIDISSEMENT, LE RHUME ET LES MAUX DE GORGE ne doivent pas être tolérés. Il résulte fréquemment d'une négligence à les soigner, une maladie incurable des poumons, la consomption. Les pastilles de Brown, pour les bronches, ne dérangent pas l'estomac, comme les sirops et baumes vendus pour le traitement du rhume ; mais elles agissent directement sur les parties enflammées, soulage l'irritation et appaise l'asthme, la bronchite, la toux, le catharre, et les dérangements de gorge auxquels sont sujets les chanteurs et ceux qui parlent en public. Depuis trente ans au moins ces pastilles de Brown sont recommandées par tous les médecins et elles donnent toujours parfaite satisfaction. Mises en usage continu depuis plus d'une génération, leur efficacité ne saurait être mise en doute et elles jouissent à juste titre d'une réputation bien établie parmi les meilleurs remèdes du jour. En vente partout à 25 cents la boite.

Le sachet Starr—Tout en dirigeant l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la *compagnie du sachet Starr*, nous devons leur rappeler que Mr B E McGale, chimiste, 301 rue Saint Joseph, a obtenu l'agence pour la vente de ces sachets et peut maintenant en disposer, soit *en gros*, soit *en détail*. Ils sont transmis dans des boites et rien n'est négligé pour leur arrivée certaine à destination, le tout franc de port. Ceux qui demeurent en dehors des limites de la ville peuvent obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant par lettre à Mr B E McGale, 301, rue Saint Joseph, Montréal.

DISTRIBUTION DE PRIX 1881

LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS

12 et 14, RUE SAINT VINCENT

Nous venons de recevoir notre importation de livres pour distribution de prix aux examens.

Les maisons d'éducation et messieurs les commissaires d'écoles trouveront à notre librairie un ensemble complet d'ouvrages capables de répondre aux besoins de toutes les conditions de l'enfance et de la jeunesse.

Parmi les diverses séries dont se compose notre assortiment de livres de prix, se trouvent plusieurs publications canadiennes, brochées et en joli cartonnage. Les prix des volumes varient de 25 cts à 40 cts la douzaine. Les personnes qui nous envoient leurs commandes par la poste voudront bien nous indiquer le nombre de volumes qu'elles désirent avoir dans chaque format et prix. 287

FINANCE ET COMMERCE

TEMPERATURE observée à l'ombre par Hearn & Harrison, opticiens, No 242, rue Notre-Dame, 31 Mai 1881.

A. M.	1 P. M.	6 P. M.
62o	70o	72o
Maximum	Minimum	Moyenne
74o	54o	64o

D'après la marque du baromètre.

8 A. M.	1 P. M.	6 P. M.
29.92	29.86	29.89

Montréal, 31 mai 1881.

Avant-midi :

Bank of Montréal — 460 à 203, 50 à 202½.
Ontario Bank—5 à 100½, 103 à 101.
Consolidated Bank 16 à 20.
Merchants Bank — 25 à 124½, 50 à 124¼, 50 à 125¼.
Bank of Commerce—50 à 151½.
Exchange Bank—25 à 138
Mont. Teleg Co—50 à 130, 679 à 130½, 25 à 130½, 405 à 131, 100 à 131½, 725 à 131¼, 100 à 131½.
R. & O. Nav Co—110 à 62½.
Gas Co—7 à 139, 150 à 139½.
Canada Cotton Co—20 à 140.
Dundas Cotton—80 à 130.

Après-midi

Bank of Montreal — 240 à 203, 55 à 202½, 125 à 202½.
Ontario—145 à 101.
Bank of Toronto—25 à 159½.
Merchants Bank—300 à 128
Bank of Commerce—75 à 152.
M Teleg Co — 28 à 131½, 1075 à 132, 200 à 132½, 650 à 132½, 25 à 132½
R. & Nav. Co—150 à 62½.
Gas Co—41 à 139½, 12 à 139¼.
M. Cotton Co—50 à 171.
D. Cotton—25 à 130.

BOURSE DE MONTREAL

STOCKS	Pair des actions	Dividendes derniers six mois	Vendeurs par $100	Acheteurs par $100
Bank of Montreal....	200	4 p.c.	202¼	201¼
Ontario Bank............	40	3 p.c	102	101
Bank British North America	£50 stg	2½ p.c.	....	....
Consolidated Bank.........	100	....	21	19½
Banque du Peuple..........	50	2 p.c	97	94
Molsons Bank..........	50	3 p.c.	115	111
Bank of Toronto........	100	4 p.c.	160	159
Banque Jacques-Cartier	25	2½ p.c.	104	106
Merchants Bank..........	100	3 p.c	128	125½
Eastern Townships Bank	50	3½ p.c.	120	119
Quebec Bank........	100	[illegible] p.c.	....	....
Banque Nationale..	50	[illegible] p.c	....	....
Union Bank............	100	2 p.c	97	95½
Bank of Commerce.....	50	4 p.c	152	151½
Dominion Bank.........	50	4 p.c.	....	....
Banque Hochelaga.......	[illegible]	....	....	80
Banque Ville-Marie.......	....	....	....	47
Hamilton Bank..........	100	4 p.c.	....	....
Maritime Bank.........	100	....	....	....
Exchange Bank..........	100	....	139	137½
Federal Bank..........	100	3 p.c	....	....
Imperial Bank..........	100	3½ p.c.	....	....
Standard Bank............	100	3 p.c.	....	....
Intercolonial Coal.........	100	....	....	....
Dundas Cotton............	....	....	131	127½
Montreal Telegraph Co....	40	3 p.c.	132½	132¼
Canada Central Bonds......	....	....	....	....
Canada Paper Co..........	....	....	....	....
Canada Shipping Co........	....	....	....	....
Montreal Cotton...........	50	....	172	....
Dominion Telegraph Co.....	100	2½ p.c	....	....
R. & O. Navigation Co....	....	2½ p.c.	62½	62
Champlain Bonds........	....	....	94	93
City Passenger R'y.......	50	5 p.c.	130	129½
City Gas Co.........	40	5 p.c.	140	138½
Canada Cotton Co........	....	....	145	140
Graphic Co........	....	....	....	....
Graphic Bonds..........	....	....	....	....
Montreal Warehousing......	50	....	....	....
Montreal Building Ass.....	50	2 p.c	....	....
Mont. Loan & Mortgage....	....	3½ p.c.	110	108½
Royal Can. Ins. Co......	....	....	56	....
Bell Telephone..........	....	....	....	....
Ont. Investment........	....	....	....	....
Canda Cotton Bonds....	....	....	....	....
Dominion Stock, 5 p.c....	100	....	....	....
Dominion Bonds........	....	....	....	....
Gov. Deb. 6 p.c. stg.......	....	....	....	....
" " 6 p.c. crt.......	....	....	....	....
" " 5 p.c. stg.......	....	....	....	....
" " 5 p.c. crt.......	....	....	....	....
Harbor 6 p. c. Bonds......	....	....	....	....
Montreal 7 p.c Stock ...	....	....	....	....
" 5 p.c. " ...	....	....	....	....
Montreal Cor. 6 p.c. Bonds	....	....	....	....
M. W. W. 6 p. c. Bonds....	....	....	....	....

L. J. FORGET & CIE,
Courtiers,
Membres de la Bourse,
34, rue Notre-Dame,
Edifice de la Banque d'Echange

RAPPORT DE LA HALLE AUX BLÉS

Montréal, 31 Mai 1881.

Supérieure extra........	5 50	—	5 50
Extra Superfine.........	5 35	—	5 40
De Goût.............	0 00	—	5 35
Extra du Printemps........	0 00	—	5 35
Superfine............	4 90	—	5 00
Forte de Boulangers..........	5 50	—	6 15
Fine.............	4 40	—	4 50
Moyenne...........	4 10	—	4 15
Recoupes..........	3 70	—	3 80
Farine en sac d'Ontario	2 60	—	2 65
Farine en sacs de la cité (livrés)	3 05	—	3 10

BLE-DINDE—00c à 57½c.
ORGE—Nominal.
FARINE D'AVOINE—Ontario, $4.75 $4.75
SEIGLE—Nominal.
AVOINE—00c à 37c.
POIS—00c à 87c.
FARINE DE BLÉ-D'INDE—$3.00 à $3.05.
BEURRE—De l'Ouest, 12½c à 14c ; Brockville, 14c à 15c ; Morrisburg, 14c à 16c ; Eastern Townships, 15c à 17c ; *Crêmerie*, 20c à 21c.
FROMAGE—0c à 9c selon la qualité.
SAINDOUX—14½c à 00c.
PORC—Mess, $19.75 à 20.50.
JAMBONS—13c à 13½c.
PORCS ABATTUS—$00.00 à $00.00.
VIANDE FUMÉE—11c à 12.5.
ALCALIS—Patasse, $4.10 à 4.12½ par 100 lb.
PRODUITS REÇUS :—

	G. T. R.	Q. M. O. & O.	Canal
Blé..................	....	....	44374
Blé-d'inde.........	....	....	21565
Pois, mts..........	....	....	1118
Avoine, mts.........	3900	....	26119
Farine, qrts.........	5185	....	375
Alcalis, qrts.........	18	2	....
Beurre, tinettes......	..	....	12
Fromage...........	410	....	1197
Cuir, rlx..........	125	....	10
Tabac.............	6	....	....
W. et esprit de vin..	50	....	....

MARCHE DE TORONTO.

Toronto, 31 Mai 1881

Blé d'automne No 1.........	$1.17	à	$1.17
Do " 2........	1.16	à	1.16
Do " 3........	1.11	à	1.12
Blé du printemps No 1.....	1.19	à	1.20
Do " 2.....	1.17	à	1.18
Do " 3.....	1.12	à	1.13
Orge No 1................	0.00	à	0.80
Do " 2...............	0.70	à	0.71
Do " 3 extra.........	0.65	à	0.67
Do " 3..............	0.60	à	0.62
Pois No. 1................	0.76	à	0.00
Do " 2................	0.00	à	0.75
Avoine No 1..............	0.38	à	0.39
Do " 2..............	0.00	à	0.00
Blé-d'Inde................	0.59	à	0.60
Farine Supérieure..........	5.05	à	5.10
Do extra.............	4.95	à	5.00
Do de goût............	0.00	à	0.00
Do forte de boulanger.	5.20	à	5.30
Do extra du printemps	4.85	à	4.90
Do superfine..........	0.00	à	0.00
Do fine..............	0.00	à	0.00
Son......................	13.00	à	15.50
Graine de Trefle..........	0.00	à	0.00
Do de Mil..............	0.00	à	0.00
Porcs.....................	0.00	à	0.00
Beurre....................	0.13	à	0.15
Do de choix	0.00	à	0.00
Orge......................	0.00	à	0.00
Seigle....................	0.00	à	0.00
Do du printemps....	1.16	à	0.00
Do d'automne.......	1.10	à	0.00
Farine d'avoine...........	4.30	à	4.50
Do de blé-d'Inde.....	3.00	à	3.25
Lard......................	20.00	à	20.50

CHEMIN DE FER

Vermont Central

ROUTE ANCIENNE COURTE ET SURE

Trois trains express tous les jours, pourvus de plateformes Miller et de freins à air de Westinghouse. Des chars dortoirs sont attachés aux trains entre Montréal, Boston, Springfield et New-York, *via* Troy, et des chars palais à l'express du jour entre Montréal et Boston.

Heures de départ des trains partant de Montréal :

L'express du jour à 7.15 a. m. pour Concorde, Manchester, Nashua, Lowell, Troy, Albany, Springfield, New-London, New-York et Boston *via* Fitchburg.

Pour Waterloo et Magog, à 3.20 hrs P. M.

Express de nuit pour New-York *via* Troy, à 3.20 P. M., arrivant à New-York à 6.45 le matin suivant.

Express de nuit pour Boston *via* Lowell et New-York *via* Springfield à 6.30 P. M.

ALLANT AU NORD

L'express du jour laisse Boston *via* Lowell à 8.30 A. M. *Via* Fitchburg à 8 A. M. Troy à 7 40 A. M., arrivant à Montréal à 8.45 P. M.

L'express de jour laisse New-York *via* Troy à 8.00 A. M., arrivant à Montréal à 11 hrs P. M.

L'express de nuit laisse Boston à 7 P. M., *via* Lowell à 6 P. M., *via* Fitchburg, et New York à 4 P. M. *via* Springfield, arrivant à Montréal à 8.45 A.

L'express de nuit laisse New York *via* Troy à 9 P. M., arrivant à Montréal à 11 hrs A. M.

Pour billets de passage et taux du fret, s'adresser au bureau du chemin de fer Vermont Central, 136 rue Saint Jacques.

A. C. STONEGRAVE, agent des passagers pour le Canada.

Bureaux à Boston : 260 rue Washington.
Bureau à New York : 271 Broadway.

J. W. HOBART,
Surintendant Général.

Wm F. SMITH,
Agent-Général des Passagers.
St Albans, Vt., 7 Février 1881. 217 a

CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

Changement d'heures

A PARTIR DE

LUNDI, le 16 MAI 1881

Les trains partiront comme suit :

	MIXTE.	MALLE.	EXPR'SS
Départ de Hochelaga pour Ottawa	8.30 A M	8.30 A M	5.15 P M
Arrivée à Ottawa	8.30 A M	1.00 P M	9.55 P M
Départ d'Ottawa pour Hochelaga	7.00 P M	8.10 A M	4.55 P M
Arrivée à Hochelaga	6.45 A M	12.40 P M	9.25 P M
Départ de Hochelaga pour Québec	6.00 P M	3.00 P M	10.00 P M
Arrivée à Québec	8.00 A M	9.25 P M	6.30 A M
Départ de Québec pour Hochelaga	5.30 P M	10.10 A M	10.00 P M
Arrivée à Hochelaga	8.00 A M	4.40 P M	6.30 A M
Départ de Hochelaga pour St. Jérôme	5.30 P M		
Arrivée à St. Jérôme	7.15 P M		
Départ de St. Jérôme pour Hochelaga	6.45 A M		
Arrivée à Hochelaga	9.00 A M		
Dép. d'Hochelaga pour Joliette	5.00 P M		
Arrivée à Joliette	7.25 P M		
Dép. de Joliette pour Hochelaga	6.00 A M		
Arrivée à Hochelaga	8.20 A M		

(Trains Locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains quitteront la station du Mile-End *dix minutes plus tard*.

De magnifiques Chars-Palais sont attachés à tous les convois de Passagers, et des Chars-Dortoirs sont attachés aux convois de nuit.

Les trains qui vont à Ottawa où qui en reviennent se relient avec les Trains qui arrivent et qui partent pour Québec.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 hrs. P. M.

Tous les trains circulent d'après l'heure de Montréal.

BUREAU GENERAL : 13, Place d'Armes.

BUREAU pour la vente des Billets : 13, Place d'Armes, et 202, rue St. Jacques, Montréal.

QUEBEC : Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

L. A. SÉNÉCAL,
Surintendant-Général.

La Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario

Arrangements du Printemps

Les vapeurs de la compagnie feront le service entre

MONTRÉAL ET QUEBEC

comme suit :

Le vapeur QUEBEC, Capt. Nelson, les lundis, mercredis et vendredis.

Le vapeur MONTREAL, Capt. Barn, les mardis, jeudis et samedis, à 7 heures P.M.

Les bateaux faisant le service entre

MONTRÉAL ET HAMILTON

et les ports intermédiaires, et se reliant à Toronto avec les bateaux allant à Niagara et à Buffalo ainsi qu'avec les chemins de fer pour l'ouest, partiront jusqu'à nouvel ordre, tous les matins [dimanche excepté] du Bassin du Canal, à 9 heures a.m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi, et de Coteau Landing à l'arrivée du train qui part de Montréal à 5 heures p.m.

Le steamer BOHEMIAN, Capt. J. Rankin, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires, du Bassin du Canal, à midi.

Le vapeur TROIS-RIVIERES, Capt. Duval, part pour Trois-Rivières tous les mardis et vendredis à 2 heures p.m., en connexion à Sorel avec le vapeur SOREL, pour Saint-François et Yamaska.

Le vapeur BERTHIER, Capt. L. H. Roy, part pour Berthier et Maskinongé tous les mardis et vendredis à 2 heures p.m. : pour Verchères les lundis et jeudis à 4 hrs p. m., arrêtant à Saint-Sulpice, et pour Berthier tous les samedis à 3 heures p.m.

Le vapeur CHAMBLY, Capt. Frs Lamoureux, part pour Chambly tous les mardis et vendredis à 2 heures p.m.

Le vapeur TERREBONNE, Capt. E. Laforce, part tous les jours [dimanches exceptés], pour Boucherville, Varennes et Bout l'Ile, à 5 heures p.m., excepté le samedi, à 3 heures p.m.

BUREAUX DE BILLETS, où l'on peut retenir les cabines, chez R. A. Dickson, No 133, rue Saint Jacques, au bureau de billets, quai Richelieu, au pied de la place Jacques-Cartier, et chez R. McEwen, Bassin du Canal.

J. B. LAMERE, Gérant-Général.
ALEX. MILLOY, Gérant du trafic.

Argent à Prêter

A 6 POUR CENT

Sur première hypothèque.

S'adresser à M. GARAND, Notaire, 30, rue Saint Vincent.

Ou à F. LARIN et N. RENAUD, 11, rue Saint Pierre.

195

1881 — 1881

Compagnie de Navigation de Laprairie

Le et après LUNDI, le 30 Mai, et jusqu'à avis contraire, le

Vapeur "LAPRAIRIE"

Capitaine DEMERS,

Partira aux heures suivantes, [autant que possible] les Dimanches et Fêtes exceptés :

LAPRAIRIE :	MONTRÉAL :
5.30 A M	6.30 A M
*8.15 A M	12.00 A M
1.30 P M	4.00 P M
5.30 P M	6.30 P M

LES DIMANCHES ET FETES

DE LAPRAIRIE	DE MONTREAL
8.15 A.M.	2.00 P.M.
5.00 P M	6.00 P.M.

L. BROSSEAU, Secrétaire.

MONUMENT DE SALABERRY

L'inauguration du monument de Salaberry sera lieu A CHAMBLY, le 7 Juin prochain. Son Excellence le Gouverneur-Général et Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec seront présents à la cérémonie.

Billets d'admission au banquet : $2.00 ; vendus au bureau de la *Minerve*, et chez MM. Laviolette & Nelson et Chapleau & Labelle.

Réduction dans les prix de passage des chemins de fer du Nord et du Sud-Est, et de la compagnie du Richelieu. 214

Grande Exposition Provinciale

DEVANT AVOIR LIEU SUR LES

TERRAINS DE L'EXPOSITION,

Avenue Mont-Royal, Montréal

Cette exposition sera divisée en trois départements :

Département agricole, Département horticole et département industriel

OUVERTURE :

Mercredi, le 14 Septembre

A l'exception des chevaux, du bétail, des moutons et des cochons qui arrivent deux jours plus tard, c'est-à-dire vendredi, le 16 septembre

CLOTURE, LE 23 SEPTEMBRE

$25,000

OFFERTES COMME PRIX

Les entrées dans tous les départements devront être faites aux bureaux des secrétaires, à Montréal, le ou avant le 1er Septembre.

On peut se procurer des listes de prix et des formules pour les entrées ou tout autre renseignement en s'adressant à

GEO. LECLERE,
Sec. du Conseil d'Agriculture.
S. C. STEVENSON,
Sec. Conseil des Arts et Manufactures.

BANQUE de MONTREAL

AVIS est par le présent donné qu'un

Dividende de quatre pour cent et un bonus de deux pour cent

sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, et qu'il sera payable à cette institution, en cette cité, et à ses succursales, le et après

MERCREDI, LE PREMIER JOUR DE JUIN PROCHAIN.

Les livres de transfert seront fermés du 17 au 31 Mai, les deux jours inclusivement.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires aura lieu à la banque,

LUNDI, le sixième jour de JUIN prochain.

La séance commencera à une heure.

Par ordre du Bureau,

CHARLES F. SMITHERS,
Gérant Général.

Montréal, 26 Avril 1881.—191 tz e

La Banque Jacques-Cartie

AVIS est par le présent donné qu'un

DIVIDENDE

DE

DEUX ET DEMI POUR CENT

sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau de la dite banque, en la cité de Montréal, le et après le

Premier JUIN prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 18 au 31 Mai prochain, ces deux jours inclus.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu, à la banque, mercredi, le quinze Juin prochain, à une heure P. M.

Par ordre du Bureau,

A. DE MARTIGNY,
Caissier.

Montréal, 27 Avril 1881. 194 c

Banque Consolidée du Canada

(En liquidation)

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE de

DIX POUR CENT

sur le capital payé de cette banque (égal à six piastres par action), a été déclaré et sera payable à ses bureaux, en cette cité, le et après

Mardi, le septième jour de Juin prochain

Les livres de transfert seront fermés du 1er au 5 Juin, les deux jours inclusivement.

Une assemblée des actionnaires aura lieu aux bureaux de la banque, audessus des bureaux de la banque Molson, en cette ville.

Mardi, le 7 Juin prochain.

Le fauteuil sera pris à UNE heure de l'après-midi.

Par ordre du bureau des liquidateurs,

ARCH. CAMPBELL,
Gérant.

Montréal, 19 Mai 1881. 210 c

AVIS

Toute personne ayant des réclamations contre la succession de feu Charles Lagge, L. C., voudront bien les produire au bureau du second des exécuteurs testamentaires soussignés, au No 162, rue Saint Jacques, et ce d'ici à un mois.

JOHN LAURIE,
FRAS HY REYNOLDS,
Exécuteurs.

Montréal, 23 Mai 1881.—212 ts

AVIS. — Demande sera faite, par les soussignés, à la corporation de cette ville, afin d'obtenir la permission d'ériger un engin à vapeur sur leurs prémisses, No 71, rue Wellington.

217q JOHN LAURIE & FRERE.

AUX COMPAGNIES DE

Chemins de Fer et de Bateaux a Vapeur

BUREAUX A LOUER

Les vastes bureaux sur la Place Jacques-Cartier, occupés par la compagnie du Grand Tronc durant les six dernières années, avec l'usage des améliorations considérables faites aux bâtiments par les locataires actuels. Ces améliorations, dont les propriétaires sont devenus possesseurs par suite d'un arrangement spécial avec la compagnie, lui ont coûté au-delà de dix-sept mille dollars ; elles se composent d'un système très ingénieux de *coffres forts doubles* adapté à chaque étage, d'un appareil de chauffage à eau chaude, neuf et du modèle le plus parfait, ainsi que de la garniture complète pour l'éclairage au gaz.

La seule raison alléguée par les autorités du chemin de fer le Grand-Tronc pour quitter ses bureaux actuels est que la compagnie doit, au printemps, installer son personnel dans les nouveaux bureaux qu'elle a fait construire à la Pointe Saint-Charles.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

A. PRÉVOST & CIE.

Bureaux a Louer

A l'étage immédiatement audessus des bureaux de la Compagnie d'Assurance des Citoyens. On trouvera à louer plusieurs chambres, avec caisse de sûreté et chauffées à la vapeur. Ces appartements ont vue sur la rue. 170 j

Magasin et Logement

A LOUER A BON MARCHE

Ce magasin, situé au No 365, rue Saint Laurent, aura 2 4x39 pieds et sera remis tout à neuf, avec deux vitreaux bien finis.

S'adresser à

N. QUINTAL,
181 No 478, rue Saint Paul.

MOULINS A SCIER et à BLANchir, coin des rues Visitation et Ontario, à vendre ou à louer aux meilleures conditions possibles ; l'étage supérieur sert comme manufacture de boites, avec un engin de première classe et des bouilloires d'une puissance de 45 chevaux. S'ils ne sont pas vendus, un bail à long terme sera accordé.

N. QUINTAL,
78, rue Saint Paul.

EN VENTE

De 10 a 15 pour cent d'interet

Plusieurs maisons et magasins, situés dans de bonnes places centrales et payant l'intérêt ci-dessus.

Aussi, argent à prêter par sommes de $2,000 et plus à 6 pour cent.

S'adresser à

GEO. D. ROSS,
Agent d'immeubles,
185 215, rue Notre-Dame.

A VENDRE

La magnifique résidence en pierre de taille, No 71, rue Dubord, autrefois la propriété de J. F. Sincennes, écr. Grandeur du lot 57 x 140.

Aussi cette autre belle résidence avec verger, No 85, rue Saint Urbain (en haut). Lot 130 x 230, avec ruelle en arrière.

Conditions libérales.

S'adresser au bureau de la Succession Masson, 3 rue Saint Jacques.

5 janvier.—1 93

S MEYERS

M. MEYERS continuera à tenir son magasin, No 225, rue McGill, et aura toujours en mains un riche assortiment de montres en or pour dames, de $10 à $25 — $10 à $20 ; Montres Waltham, $15 à $20 ; Bagues avec diamants, chaines, $15 et audessus. 198

MAISON NOTRE-DAME

E. MATHIEU & FRERE

Epiceries, Vins, Liqueurs,

CIGARES DE LA HAVANE, ETC.

Vin de Messe, une specialité

77—RUE NOTRE-DAME—77

MONTRÉAL

En vous transmettant notre carte d'affaires nous avons l'honneur de solliciter vos commandes que nous remplirons avec empressement. Vous trouverez chez nous un assortiment complet et de premier choix, à des prix uniformes et modérés.

Vos obéissants serviteurs.

214 tm E. MATHIEU & FRERE

FAITES USAGE DE LA *BAKING POWDER* DE PUTNEY. En vente chez tous les épiciers.

C. M. PUTNEY,
198 c a 46 Carré Victoria, Montréal

AVIS

M. O. DEBLOIS informe ses amis et le public que vu l'augmentation considérable de ses affaires, il s'est assuré le concours de M. T. Charpentier, avec qui il a formé une société sous la raison sociale de DeBLOIS & Charpentier.

N. B.—MM. DeBlois & Charpentier profitent de la circonstance pour offrir leurs sincères remerciements aux personnes qui les ont honorés de leur clientèle. Ils espèrent pouvoir mériter à l'avenir la continuation de leur bienveillant patronage.

DeBlois & Charpentier

FABRICANTS DE

Dalles, Dalots et Corniches en tôle galvanisée, couvertures en ardoise et métaux, etc., etc.

OUVRAGES EN PLOMB,

GAZ et FOURNAISES.

Toutes réparations exécutées promptement et à bon marché.

BUREAU :

280, Rue SAINT LAURENT

Atelier : 207½, rue Saint-Charles Borromee

7 Mai 1881. 200 tm

District de Montréal.

Une session de la COUR DES SESSIONS GENERALES DE LA PAIX ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

Mercredi, le premier jour de Juin prochain.

En conséquence je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district, et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes. Je donne aussi avis à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le District susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif
Montréal, 21 Mai 1881. 211

AVIS AUX FROMAGERS

CAILLETTES FRAICHES à vendre.

S'adresser à

JOHN BEISER,
210 ds 19, rue William.

PENSION BOURGEOISE

Cuisine française tenue par Mme Martin, 159, rue Vitré.

Au repas ou à la semaine. 201 m

CANADA

Montréal, Mercredi, 1er Juin 1881

LA COLONIE DE "LA MINERVE"

Troisième liste des souscripteurs

C. F. Tranchemontagne	$ 60 00
Ephrem Saint-Mars	60 00
Andronique Saint-Mars	60 00
Antoine Sarault	60 00
Raphael Bellemare, inspecteur du Revenu, ancien rédacteur de la *Minerve*	30 00
J. O. Villeneuve, maire du village Saint-Jean Baptiste	30 00
Alfred Lauzon, commerçant, do	30 00
Alphonse Boileau	30 00
Alphonse Lefebvre	30 00
Arthur Prieur, du *Courrier de Montréal*	30 00
James Martin, de Thurso	30 00
J. J. A. Marsan, de l'Assomption	30 00
E. J. Barbeau, caissier de la Banque d'Epargnes	30 00
Edouard Mercil, père	30 00
George Duhamel, rédacteur du *Courrier de Montréal*	30 00
Arthur Leblanc	30 00
Ulysse Rondeau	30 00
Joseph Morache (2e souscription)	30 00
Joseph Audet	30 00
Napoléon Duquet, Lachine	30 00
Charles Châles, Saint-Zotique	30 00
G. A. Nantel, avocat, rédacteur du *Nord*	30 00
	$ 750 00
Listes précédentes	3196 00
	$3946 00

UN HOMME DE PROGRES

Un correspondant du *Courrier du Canada* lui communique les observations suivantes au sujet d'un homme de progrès que la presse libérale ne cesse d'attaquer à tort et à travers :

> Il se dit bien des choses touchant M. Sénécal. Les uns voudraient le voir à mille lieues du Canada, d'autres veulent le garder à tout prix au milieu de nous, qui a raison ? « Si nous n'étions pas Normands, c'est à dire *essentiellement chicaniers,*" nous serions glorieux d'un tel compatriote, qui va faire sa marque dans le monde des affaires. Malheureux et non malhonnête, d'après moi, il a eu comme bien d'autres ses jours d'épreuves. Doué d'une énergie indomptable, il se lance de nouveau dans l'arène, se met à la tête de toutes les grandes entreprises. Si nous avions seulement six Canadiens aussi actifs que M. L. A. Sénécal, on ne nous reprocherait pas d'être nuls dans nos grandes entreprises nationales. Un homme, à Québec, de la trempe de M. Sénécal, mettrait de la vie dans la vieille capitale.
>
> On dit que les Canadiens ne sont pas des hommes d'affaires, et dès qu'on en voit un poindre à l'horizon et rivaliser avec des hommes qui ont les capitaux de Londres à leur disposition, on cherche à l'écraser et à le ruiner dans l'opinion publique.
>
> Les mots de jobber, gobeur, voleur, canaille, sont si communs maintenant dans certains journaux qu'on n'y croit plus rien, rien du tout, attendons les preuves, nous du moins qui voulons que les noms de quelques-uns de nos compatriotes figurent dans le monde autrement que dans la colonne des zéros.

Ce correspondant a parfaitement raison. La jalousie est un mal qui nous dévore. Ce mal sévit dans toutes les classes de la société. Certaines médiocrités mesquines ne peuvent supporter la supériorité, sous quelque forme qu'elle se présente. C'est à désespérer parfois de rendre des services au public.

Nous nous sommes plaint pendant longtemps de n'avoir personne qui pût rivaliser avec nos concitoyens d'origine étrangère dans le grand mouvement des chemins de fer, qui se fait dans notre pays. Mais à peine a-t-il surgi un homme qui s'est montré l'égal sinon le supérieur des plus entreprenants parmi les promoteurs de ces entreprises, qu'il s'est vu en butte aux attaques les plus déloyales et les plus malhonnêtes.

Ce système de dénigrement peut faire l'affaire de nos ennemis. Ils se réjouissent probablement de tout le mal que nous nous causons ainsi à nous-mêmes. Mais les hommes bien pensants commencent à s'alarmer d'un état de choses qui peut avoir les plus fâcheuses conséquences.

Nos concitoyens anglais ne sont pas aussi empressés de s'entre déchirer. On peut même leur reprocher de pousser parfois trop loin ce sentiment de protection mutuelle. C'est ainsi que dans l'affaire Irvine on les a vus s'unir —abandonner même leurs liens de parti—pour couvrir de leur égide un homme traître à son parti et indigne à tous égards de nos sympathies. Que ce fait nous serve de leçon.

Les libéraux n'aiment pas M. Sénécal, nous le concevons. Il leur a fait beaucoup de mal. Pas un homme ne les a combattus avec plus de vigueur depuis quelques années. On ne l'a pas trouvé, lui, au nombre des adorateurs du soleil levant. C'est surtout dans les jours sombres de l'opposition—alors que les libéraux régnaient à Ottawa et à Québec—qu'il a tout risqué pour déjouer leurs machinations.

Ses pires détracteurs ne sauraient lui contester ce mérite.

Nous ne désirons aucunement implorer pour M. Sénécal la merci des libéraux. Il n'en a aucunement besoin. S'il a dédaigné de se défendre dans la presse contre leurs insinuations perfides et leurs accusations injurieuses, on a vu qu'il ne craignait pas de leur demander compte de leur conduite devant les tribunaux. Et ces hommes si braves lorsqu'ils pouvaient le frapper dans l'ombre se sont bien gardés alors de se montrer à découvert. On les a même vus recourir depuis à mille faux-fuyants pour retarder une enquête qu'ils disaient hypocritement réclamer à grands cris.

Mais s'il est des libéraux qui le vilipendent aussi systématiquement, il en est d'autres qui sont loin d'approuver cette guerre de corsaires. Ils se demandent si avant de l'accuser d'être un voleur et un brigand, ses détracteurs n'auraient pas dû être en mesure de prouver leurs assertions infâmantes. Des preuves ! des preuves ! voilà ce que le public impartial demande et qu'on est incapable de lui fournir.

Nous n'avons pas à nous occuper des accusations de maladministration du chemin de fer du Nord, portées contre M. Sénécal. Ces accusations, les libéraux vont avoir toute la latitude possible pour les prouver, et devant la chambre et devant les tribunaux.

Nous les considérons en attendant comme futiles et non avenues, d'autant plus qu'ils n'ont pu rien préciser jusqu'à présent.

Il nous suffit de savoir que le chemin du Nord est l'un des mieux administrés qui existent sur le continent, au dire de tous les voyageurs ; il nous suffit de savoir qu'il a donné un revenu net, dès ses premières années d'exploitation, ce qui ne s'est peut-être pas encore vu dans l'histoire des chemins de fer américains. Voilà deux faits beaucoup plus concluants que tous les contes d'AliBaba que les journaux de l'opposition font gober à leurs lecteurs.

Nous entendons souvent blâmer M. Sénécal de se mêler de bien d'autres entreprises. Ce reproche pourrait avoir quelque fondement, s'il était prouvé qu'il a négligé les grands intérêts du chemin du Nord.

Mais on n'a pas réfléchi que la plupart même de ces entreprises se rattachent d'une façon étroite aux intérêts de notre grande ligne provinciale.

Quand M. Sénécal avait le génie de construire un chemin de fer sur la glace, ne travaillait-il pas en même temps dans les intérêts du chemin de fer du Nord ? Ne nous donnait-il pas un débouché nouveau et indépendant pendant l'hiver pour notre commerce avec les Etats-Unis, tout en nous protégeant contre le monopole du pont Victoria ?

Quand M. Sénécal travaille, comme il le fait encore de toutes ses forces, à mener à bonne fin l'entreprise géante d'un tunnel sous le Saint-Laurent—entreprise qui va absorber plusieurs millions de piastres—ne travaille-t-il pas à augmenter la valeur de notre chemin du Nord, en lui donnant une communication indépendante en toute saison avec les lignes américaines ?

Quand M. Sénécal a travaillé, comme il l'a fait à la dernière session et depuis, à assurer la construction du chemin de fer Toronto et Ottawa, ne travaille-t-il pas à souder notre grande artère au vaste réseau des chemin de fer d'Ontario et de l'Ouest, et à nous procurer par là même un immense trafic qui fait la fortune d'autres lignes rivales ? Cette entreprise de même que celle du tunnel paraissent parfaitement assurées. Eh bien, à qui les devra-t-on, si ce n'est à l'indomptable énergie de M. Sénécal ?

On fait un grand crime à M. Sénécal de beaucoup voyager. C'est vrai, il voyage beaucoup. On le voit tour à tour à Québec, à Montréal, à Toronto, à New-York. Aujourd'hui en tournée d'inspection sur le chemin de fer du Nord, demain on le verra surveiller quelques travaux importants, et un autre jour, on pourra le surprendre à New-York ou à Boston, tâchant d'intéresser les capitalistes américains à des entreprises qui ont pour but d'assurer le développement du pays et de la province en particulier.

Cette nature infatigable ne connait pas le repos. On dirait une vraie locomotive humaine. Elle a un besoin insatiable d'activité. Elle contraste profondement avec l'inertie d'adversaires qui n'ont jamais exécuté la moindre chose qui fût utile à leurs concitoyens.

Franchement, si c'est un crime de beaucoup se remuer, de se refuser tout repos, tout agrément, de briser même sa santé pour exécuter des choses grandes et utiles, M. Sénécal est coupable, bien coupable. Il serait à désirer que le nombre de ces coupables fût plus grand. Nous marcherions à la vapeur au lieu de marcher parfois à pas de tortue. Ailleurs, on appelle ces hommes là des bienfaiteurs de leurs pays.

Qu'on n'aille pas croire, toutefois, que le système de dénigrement adopté par les libéraux trouve partout des approbateurs. On pourra en juger par le temoignage suivant du *Métis* de Manitoba—témoignage d'autant plus impartial que ce journal est tout à fait étranger à nos luttes provinciales.

> Un homme que les libéraux de Québec cherchent à ruiner dans l'opinion publique parce qu'il joint à des qualités éminentes d'administrateur celle d'être un bon patriote, un vrai Canadien,—cet homme est M. L. A Sénécal, le surintendant du chemin de fer du Nord.
>
> Nous devrions tous être orgueilleux de M. Sénécal, sans distinction de partis. On se plaint du manque de carrière pour notre jeunesse si ardente, si active, si intelligente, si honnête : eh ! bien, M. Sénécal instruit en ce moment toute une légion de Canadiens à devenir des hommes d'affaires et des hommes de chemins de fer.
>
> M. Sénécal est juste envers tout le monde, mais il n'oublie pas qu'il est Canadien ; et surtout il ne fait pas comme M. Joly, il ne met pas les Canadiens de côté.

C'est autant pour rendre hommage à l'esprit d'entreprise de M. Sénécal que pour protester contre les attaques incessantes dont il est l'objet, que beaucoup de citoyens influents de Montréal lui ont offert un banquet public, qui aura lieu samedi, le 11 juin. Le journal rouge de cette ville, qui a tant contribué à le dénigrer, espère que pas un seul libéral n'assistera à la démonstration. Mais heureusement que cette feuille, qu'on a été obligé de mettre en tutelle, n'a guère de considération dans son parti, ce qui nous permet de croire que son appel n'aura pas tout le succès qu'elle en attend. Quoiqu'il en soit, la démonstration aura lieu, avec un succès propre à étonner ceux qui voudraient la faire échouer.

La crise parlementaire, en Danemark, n'est pas terminée par les élections, qui, comme on le sait, n'ont en rien changé le caractère de la diète. Il est question d'une nouvelle dissolution des chambres. Et après ? Si les électeurs tiennent bon, il faudra bien que le roi cède en fin de compte.

Le *Saskatchewan Herald* trace comme suit l'itinéraire du marquis de Lorne au Nord Ouest. Son Excellence, d'après ce journal, partira de Winnipeg, avec dix-neuf compagnons de voyage, pour les Montagnes Rocheuses le 1er août ; Elle se rendra au fort Ellice, par les vapeurs de la compagnie de la baie d'Hudson, en descendant le lac Winnipeg et remontant la rivière Sascatchewan jusqu'au fort Ellice, d'où le parti vice-royal ira par terre au pied des Montagnes, et reviendra à Manitoba par la même route. Il parait assez confirmé que Son Altesse Royale la princesse Louise ne sera pas du voyage.

LA FABRICATION INDIGENE

Une dépêche annonce que le ministère des postes a fait confectionner en Angleterre, les vêtements destinés aux facteurs de nos différentes villes.

Ce renseignement nous prend par surprise. A-t-on fait venir seulement des modèles ou tous les uniformes ? Voilà ce que le télégraphe ne dit pas.

Dans cette dernière alternative, nous ne pourrions nous empêcher de regretter qu'on ait pris une pareille décision. Notre cordial appui est acquis au gouvernement fédéral, mais à une condition qui prime toutes les autres, c'est qu'il adopte le principe de la politique nationale dans toutes ses conséquences légitimes. Il doit le premier, l'exemple à la nation, et toute déviation de cette politique doit être expliquée ou justifiée.

On sait qu'autrefois on achetait de la métropole tous les uniformes militaires, toute notre poudre, nos canons, etc. L'honorable M Masson fit changer tout cela lorsqu'il devint ministre de la milice C'était une innovation à la fois heureuse et pratique. Aussi l'on dépense depuis dans le pays une somme considérable, qui contribuait autrefois à enrichir les fabricants d'Angleterre ou d'Ecosse.

L'importation d'uniformes que le ministère des postes aurait commandée d'Angleterre nous parait une affaire d'autant plus malheureuse que ces habillements peuvent être confectionnés d'une façon tout-à-fait satisfaisante dans le pays. Aussi, espérons-nous que cette commande ne servira pas de précédent, mais qu'on reviendra de suite au système qui est seul d'accord avec la politique nationale.

Que nos ministres ne l'oublient pas. Notre population compte qu'ils n'achèteront à l'étranger que ce qu'ils ne peuvent réellement se procurer ici. Le temps est passé où les colonies doivent être exploitées au profit de la Grande Bretagne. C'est ce que nous avons décrété le jour où nous avons résolu que la protection serait désormais la base de notre politique fiscale. Il serait temps de s'en souvenir non seulement aux Postes, mais dans toutes les autres branches du service public.

A PROPOS DE DECORATIONS

Le *Star* et le *Witness* se sont fort indignés parce que le principal Dawson et le bibliothécaire Todd ont été faits simples compagnons de l'ordre de Saint-Michel et Saint-George, tandis que M. Langevin a été créé chevalier commandeur du même ordre. Ils eussent préféré qu'on intervertit les rôles,—un savant comme M. Dawson et un érudit comme M. Todd étant, dans leur opinion, bien au-dessus d'un homme politique comme M. Langevin,—et ils ont blâmé sévèrement "la Reine" et sir John Macdonald" de ne pas partager cette opinion.

D'abord, que savent-ils à ce sujet ? Est-ce que le fait de faire passer l'homme *de la science politique avant l'homme* de la science théologique ou le docteur en droit constitutionnel comporte absolument la signification que Sa Majesté prise plus une science que l'autre, veut "honorer la politique plus que le reste" ?

Ne sait-on pas que ces ordres de chevalerie sont plutôt destinés aux militaires et aux hommes d'Etat qu'aux savants ? Les titres de l'ordre de Saint Michel et Saint-Georges, en particulier, sont précisément destinés à récompenser les services rendus par les hommes d'Etat coloniaux. La Reine donne généralement celui de chevalier, dans cet ordre, aux gouverneurs et ministres coloniaux. Le nombre de ces chevaliers est même très restreint.

Il est donc injuste de critiquer les nominations en question sur ce point.

Maintenant, il suffit d'entrer sur le terrain du mérite personnel pour sentir tout le ridicule de cette comparaison établie entre les services rendus au pays par sir Hector Langevin et ses nouveaux *compagnons* de chevalerie.

Ce n'est pas ici que se trouvent, d'ailleurs, les motifs qui ont fait agir le *Witness* et son compère dans cette circonstance. M. Langevin a le désavantage, impardonnable aux yeux de ces gens, d'être Canadien-français et catholique, et sera toujours pour cette raison placé beaucoup plus bas dans leur estime que M. Dawson, qui possède à Montréal—à tort ou à raison, nous l'avons déjà dit,—la réputation d'un fanatique plutôt que d'un savant, et que M. Todd, qui insultait en bloc, l'an dernier encore, les catholiques de la province de Québec dans une de ses fantaisies constitutionnelles.

Ce débat, assez ridicule au fond, nous remet en mémoire un passage de Cicéron relatif au mérite respectif des hommes d'action et des hommes de *spéculation*. En voici quelques lignes :

> Le citoyen qui, par l'autorité et les menaces de la loi, oblige tout un peuple aux mêmes choses, que les conseils de la philosophie peuvent inspirer à quelques hommes, ce citoyen est préférable même aux démonstrateurs les plus éloquents des vérités que seul il peut mettre en action. Quel discours si achevé peuvent-ils faire qui vaille mieux qu'un Etat sagement ordonné, qu'une constitution sociale, que des mœurs publiques ? Pour moi, autant les grandes cités, les cités dominatrices, suivant l'expression d'Ennius, me paraissent supérieures à des villages et à des châteaux, autant les hommes qui gouvernent ces villes par le conseil et le commandement l'emportent, à mes yeux, en sagesse véritable, sur ces esprits spéculatifs, étrangers à toute affaire politique.

Sans qu'il soit nécessaire d'endosser pleinement cette opinion du grand penseur, on peut trouver qu'elle a son application ici. Sans doute, les penseurs, les philosophes, les docteurs, ont leur grand mérite, qui est d'inspirer parfois les hommes d'action, mais il est aussi des hommes d'action qui sont en même temps des penseurs, qui ont l'idée créative et la puissance d'exécution à la fois. Sir Hector Langevin est de ces derniers, et l'on devrait plutôt applaudir à sa distinction qu'à la critiquer puisqu'elle est celle du mérite, du travail, du patriotisme et du véritable dévouement à la couronne.

ECHOS DU JOUR

On trouvera la fin du discours du budget sur notre première page.

—

La cour Suprême siégera, vendredi, à Ottawa, pour rendre des jugements.

—

On a ressenti une secousse de tremblement de terre, hier matin, à l'Islet.

—

Les honorables juges Dorion, Monck et Ramsay, de la Cour du Banc de la Reine, sont partis, hier soir, pour Québec.

—

Le conseil exécutif de la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien doit se réunir en cette ville demain.

—

Le marquis de Stafford est parti de Montréal pour New-York. Il n'a guère fait que traverser notre ville, venant de Québec.

—

Le *Witness* est d'avis que le cas de M. Irvine relève de la justice criminelle et devrait avoir été soumis aux tribunaux plutôt qu'à la Chambre.

—

Une dépêche annonçait, hier soir, que l'honorable M. Pope, ministre de la marine, est dangereusement malade, à Charlottetown, Ile du Prince Edouard.

—

La secousse de tremblement de terre d'hier, en bas de Québec, s'est fait sentir des deux côtés du fleuve. Elle a été beaucoup plus forte, cependant, au nord, à la Malbaie et aux Eboulements, qu'à l'Islet.

—

Le duc d'Athol est parti hier pour le lac Georges. Il sera de retour dans quelques jours, et partira alors pour l'Ouest avec ses compagnons. Les voyageurs se rendront à Chicago, et de là a San Francisco.

—

Que ne peut pas faire la passion politique ? Voilà le *Witness* en train de faire la cour à une société de catholiques pour avoir *décidé* que les ministres de la couronne doivent s'abstenir de toute occupation rémunératrice.

—

La Cour Supérieure ne siégera pas mardi, le 7 juin, afin de permettre aux juges, aux avocats et aux membres du personnel de cette cour qui voudraient aller à Chambly pour l'inauguration du monument de Salaberry d'y aller.

—

La société protectrice des animaux s'occupe particulièrement en ce moment de la protection des nids et œufs d'oiseaux, que la loi ne garantit pas assez. C'est, en effet, l'un des sujets les plus intéressants qui puissent attirer son attention, et au point de vue humanitaire et au point de vue utilitaire.

—

De la correspondance parlementaire du Post :

> M. Chapleau se leva alors (affaire Irvine) et fit l'un de ces grands efforts oratoires qui lui ont valu une réputation d'orateur, si répandue et si justement méritée. Son discours abonda en remarques sarcastiques à l'adresse de M. Tarte et de M. Irvine, auquel il rappela le rôle qu'il avait joué dans l'affaire des Tanneries, en 1874.

—

Une dépêche que nous avons publiée hier après-midi nous apprenait que le gouvernement de Québec s'occupe d'un nouveau projet relativement au chemin des Basses-Laurentides. Il aurait résolu de donner à la compagnie un octroi de 12,000 acres de terres par mille, au lieu des 20,000 acres demandés, de Saint-Tite au lac Edouard. La compagnie serait disposée à accepter cette offre.

—

Comme l'on devait s'y attendre, le chroniqueur *Cyprien* s'est empressé de reproduire les choses désagréables qu'un journal conservateur de cette ville a publiées sur notre compte. Cet écrivain aurait dû constater—s'il a un reste de bonne foi —que notre défi est resté sans réponse et qu'on n'a pas même essayé de rien prouver contre nous. On avait été induit en erreur par les renseignements de la *Patrie* ou d'autres gens de la même véracité : voilà tout.

—

Il est question, à Chicago, de construire un canal dans le nord du Wisconsin pour joindre le lac Michigan au Mississippi. On calcule que l'exécution de ce projet coûterait moins de $5,000,000. C'est presque rien, relativement aux résultats que devrait avoir cette entreprise qui mettrait les eaux des lacs du Saint-Laurent en communication avec celles qui se déchargent dans le golfe du Mexique. Les Américains, qui ont creusé il y a cinquante ans le canal Erié, beaucoup plus long et plus difficile, sont évidemment de force à exécuter le nouveau projet, pour peu qu'ils se le mettent en tête sérieusement.

—

L'épouvantable catastrophe de London est encore le thème des conversations et des articles de journaux dans tout le pays. La presse d'Angleterre même s'en occupe vivement. Ici, on demande une législation pour prévenir ou punir sévèrement les négligences impardonnables du genre de celle qui a causé l'affreuse noyade dont il s'agit. Il faudrait empêcher l'encombrement des vapeurs, surtout dans les excursions. On sait comment le désastre est arrivé à London. Le navire ayant légèrement penché d'un côté, il y eut une panique parmi les passagers qui, comme cela arrive toujours, se précipitèrent en masse et en même temps du côté opposé, ce qui suffit pour faire sombrer le vapeur, qui n'était pas très solide, d'ailleurs. On doit s'étonner que cette sorte d'accidents n'arrive pas plus fréquemment ici, avec notre système d'excursions à outrance et de vapeurs surchargés. Notons aussi qu'à London, le fleuve, la Tamise, est étroit, et en apparence peu dangereux, ce qui n'a pas empêché que près de 300 personnes se soient noyées à quelques pieds du rivage.

Le phosphate

Les 500 tonnes d'engrais phosphaté achetées en France par le département de l'agriculture pour distribution aux sociétés d'agricultures sont actuellement en voie de déchargement à Québec, au quai de la commission.

Conformément à la décision du conseil d'agriculture, deux tonnes de cet engrais vont être expédiées sans délai à chacune des sociétés d'agriculture. Le surplus est offert aux agriculteurs de la province qui en feront la demande au département de l'agriculture sur paiement de la somme de vingt-six piastres la tonne de 2000 livres, ou $2.60 par cent livres, plus les frais d'emballage qui sont de dix centins par quart de 250 livres.

Voici la circulaire qui vient d'être publiée par le département de l'agriculture sur la manière d'appliquer le Goëmon biphosphaté :

« Pour que le Goëmon Biphosphaté produise tous les bons effets qu'il est susceptible de produire, il faut qu'il soit semé à l'état de poudre fine ; c'est-à-dire que si, par suite de l'humidité, il s'y est formé des mottons on doit les écraser pour répandre l'engrais en poudre.

« Sur les labours il est préférable de semer le Goëmon Biphosphaté le matin ou le soir, immédiatement avant ou après le grain on l'enterre ensuite à la herse.

« Sur les prairies et sur les pâturages il faut semer cet engrais par un temps pluvieux, sans quoi les principes acides qu'il contient pourraient être momentanément nuisibles.

« Pour les patates, les betteraves, les navets, les choux et cultures analogues, il faut autant que possible que l'engrais chimique soit également répandu sur toute la surface de la bande de terre au-dessous de laquelle les racines doivent se développer, et que les plantes ou les graines de semence ne soient pas en contact immédiat avec la poudre d'engrais. On dépose donc d'abord la semence, on la recouvre d'un peu de terre, puis on répand l'engrais et on ajoute enfin une dernière couche de terre.

« Voici maintenant les quantités à employer par arpent :

« Pour les betteraves à sucre, 900 à 1100 lbs. à l'arpent.

« Pour les patates, les navets, les choux et cultures analogues 700 à 900 lbs. à l'arpent.

« Orge, avoine, sarrazin, et cultures analogue 400 à 500 lbs. à l'arpent.

« Prairies et pâturages, semer l'engrais comme le plâtre, à raison de 400 à 500 lbs. l'arpent."

"Decoration Day"

La cérémonie de la « décoration des tombes "—*Decoration day*—semble prendre chaque année plus de solennité, dit le *Courrier des Etats Unis.* Ceux même qui ont observé ce qui s'est passé depuis quelque temps ont pu constater que cette pieuse cérémonie a suivi une progression inverse de la célébration traditionnelle du 4 juillet, laquelle a perdu beaucoup de son importance dans la période décennale. Il serait peut-être impossible de définir bien précisément les causes de ce changement. Cependant l'explication la plus banale est probablement la plus juste. La cause du déclin progressif de la fête du 4 juillet, sans aller fouiller les considérations morales, philosophiques et politiques, est peut-être tout simplement dans l'abus qui a été fait des démonstrations ridicules, tapageuses et dangereuses qui étaient devenues un épouvantail et un ennui intolérable pour tous le monde, excepté pour les drôles qui s'emparaient ce jour-là de la voie publique et en excluaient les gens tranquilles, quitte à devenir eux-mêmes les premières victimes de leurs pratiques imprudentes. Le fait est que les fleurs sont peu à peu substituées aux pétards dans les démonstrations populaires, ce qui est évidemment un progrès ; et comme la fin de mai est une saison plus propice aux ébats extérieurs que le commencement de juillet, il est arrivé, que, l'idée aidant, les cérémonies de la « Decoration " sont devenues peu à peu la grande fête nationale à New-York et dans les principales villes des Etats-Unis.

DÉCÈS

—A Verchères, le 29 mai courant, à l'âge de 37 ans, M. Louis Cabana, huissier.

—A Saint-Henri des Tanneries, le 30 mai courant, à l'âge de 84 ans, Nicholas Deschambault, père.

Les funérailles auront lieu mercredi matin. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Nicholas Deschambault, No 168, rue Saint Henri, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint Henri et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—En cette ville, lundi le 30 mai, à l'âge avancé de 74 ans, Emilie Prévost, originaire du Sault-au-Récollet, près Montréal.

Entrée à l'âge de 28 ans au service de la famille Louis Perrault, cette brave et honnête fille fut toute sa vie un modèle d'abnégation et de dévouement. Associée pendant 46 ans aux joies comme aux revers de cette famille, sa fidélité ne se démentit jamais ; à l'époque des troubles de 1837, Emilie Prévost suivit ses maîtres en exil, partageant avec eux les rigueurs et les dangers de la terre étrangère. D'un caractère essentiellement bon, avide de travail, douée d'une forte constitution, les découragements lui étaient inconnus ; elle ne trouvait de repos que dans la prière et le recueillement. Son souvenir restera à jamais gravé dans le cœur de cette famille, qu'elle a tant aimée, à laquelle elle a généreusement donné près de cinquante années de sa vie !

Paix à ses cendres.

Société Philharmonique de Montréal

SAISON 1880-81—TROISIEME CONCERT

QUEEN'S HALL

Mercredi, 1er Juin 1881

DIRECTEUR.........PROF. G. COUTURE
Organiste.........DR DAVIES
Accompagnateur..Dlle ZULIMA HOLMES

PROGRAMME

GALLIA—Motet pour Solo de Soprano et Chœur........*Ch Gounod*
Solo par Dlle E. Perreault

NARCISSE—Idylle Antique....*J. Massenet*
Soli par Dlles Lusher et A. Doucet

INTERMÈDE

Concerto pour Violon......*Mendelssohn*
M. F. Boucher

LE RÊVE—Sérénade..........*Sir M. Costa*
Soli par Dlles M. Joseph, M. Maltby, et MM. Norris et Perceval Tibbs

Dieu sauve la Reine.

Chœur et Orchestre...........*Weber*

Le concert commencera à 8 hrs précises.
Siéges réservés au bureau du Queen's Hall, 226 rue Saint Jacques.

Prix : Billet pour une personne		$1.50
"	" trois personnes	4.00
"	" quatre personnes	5.00

Admission générale à la porte, $1.00.
Des programmes analytiques seront en vente à la porte.

C. BOURNE,
Sec.-Trés. Hon.

215

Association Saint-Jean-Baptiste

Les officiers généraux et les officiers des différentes paroisses sont priés de se réunir MERCREDI, le 1er Juin, à 7½ heures P. M., au Cabinet de Lecture Paroissial.

Par ordre,
A. D. LACROIX,
Sec.-Gén.

216 t

VENTE PAR ENCAN

PAR A. MARCOTTE

65,000 plantes a etre vendues a l'encan, sans reserve

Je vendrai **JEUDI, le 2 JUIN,** à mes salles d'encan, No 71, rue Saint Jacques, un assortiment complet et varié de

FLEURS

cultivées dans les serres dites "**Elmwood Floral Nursery,**" appartenant à M. A. PARÉ, consistant en corbeilles, boites et pots contenant une variété de

VERBENAS, FUSCHIAS, LANTANAS, GERANIUMS, MIGNONNETTE, ROSIERS

et un grand nombre d'autres plantes trop long à énumérer.

Ces plantes sont garanties avoir été cultivées dans les pots tel que nous les offrirons.

Vente à ONZE heures.

A. MARCOTTE,
Encanteur.

218

Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario

INAUGURATION DU

MONUMENT De SALABERRY

A CHAMBLY

Le 7 Juin 1881

Le vapeur *Chambly* partira de Montréal, lundi, le 6 Juin, à quatre heures de l'après-midi, pour Chambly, arrêtant à tous les ports de sa ligne.

Des billets de passage seront vendus à la moitié du prix ordinaire.

En conséquence de ce voyage du lundi, le *Chambly* ne partira pas de Montréal mardi, le 7 Juin, son jour ordinaire. Néanmoins les passagers et le fret en destination de Chambly pourront prendre le vapeur *Trois Rivieres*, mardi, à deux heures, qui fera connexion avec le *Chambly*, à Sorel.

J. B. LAMÈRE, Gérant Général.
ALEX. MILLOY, Gérant du Trafic.
Montréal, 31 Mai 1881.
218 eq

1881 1881

SERVICE PAR VAPEUR

ENTRE

LONGUEUIL ET MONTREAL

Depuis 5 hrs A.M. Jusqu'à 7½ hrs P.M.

Jusqu'à nouvel ordre le service entre Longueuil et Montréal se fera, autant que possible, comme suit :

LES JOURS OUVRABLES

DE LONGUEUIL—A 5, 6, 7, 8, 8½, 9, 10 et 11 hrs a.m., midi, 1, 2, 3, 4, 5, 5½, 6, 7 h. p.m
DU PIED-DU-COURANT—A 5½, 6½, 7½, 8½, 8¾, 9½, 10½ et 11½ hrs a.m., 12½, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 5¾, 6½ et 7½ hrs p.m.

LES DIMANCHES

DE LONGUEUIL—A 8½ hrs a m., 1, 2, 3, 4, 5, et 6 hrs p.m.
DU PIED-DU-COURANT—A 9 hrs a.m., 1½, 2½, 3½, 4½, 5½ et 6½ hrs p m.

—:o:—

ILE GROSBOIS

L'endroit le plus charmant, pittoresque et salubre pour passer les loisirs des vacances.

Cette Ile, située vis-à-vis Boucherville, possède toute sorte d'amusements pour récréer tout le monde.

☞ Rafraichissements de tempérance de toutes sortes.

Il y a un splendide débarcadère vis-à-vis le magnifique bocage qui couvre une partie de l'Ile, avec trottoirs, bancs, tables portatives, pour prendre le goûter. De plus, deux grandes bâtisses avec tables et siéges pour prendre les diners de piques-niques et commodes en cas de pluie.

Le service entre Montréal (quai Jacques-Cartier) et l'Ile Grosbois est fait par le magnifique vapeur **MONTARVILLE**, si avantageusement connu du public.

Samedi et Dimanche prochains, les 4 et 5 Juin, départ à deux heures p m.

PASSAGE : Messieurs, 20c ; Dames, 10c ; Enfants, 5c.

OVIDE DUFRESNE,
Gérant.

218

J. R. McLAREN JR.

FABRICANT DE

Récipients de Sureté

BREVETÉS de SHARP

Pour l'huile, pouvant contenir de la kérosine, huile à moulin ou à brûler, benzine, naphte, esprit de térébenthine, huiles douces et autres.

Il a aussi un assortiment complet de voitures pour enfants, brouettes, sleighs, etc., et de tous autres objets en bois.

Le RECIPIENT SHARP a pour lui les qualités suivantes : pas de pertes d'huile ! propreté, n'offre aucun danger, ne répand aucune odeur ; c'est la sûreté, la comodité, l'économie, la durée. Ces récipients peuvent être préparés avec des compartiments, si on le demande, ce qui permet de conserver plusieurs sortes d'huile dans le même récipient. Avantage qui le rend supérieur à tout autre appareil de ce genre. Dans chaque compartiment est placée une pompe automatique. Le RECIPIENT SHARP a obtenu une mention spéciale à l'exposition de l'Etat de New-York en 1871. L'Institut des Sciences de New-York a accordé le premier prix en 1873 ; 1er prix à l'exposition de l'Etat de Pennsylvanie en 1873. Haute mention honorable à l'exposition internationale de Philadelphie en 1876, la seule qui ait été accordée ; 1er prix à l'exposition fédérale, tenue à Montréal en 1880. Le Récipient Sharp a remporté tous les honneurs dans toutes les expositions.

Bureau, 63 rue du College

MONTRÉAL

MANUFACTURE A HOCHELAGA

1 juin.—a A C 218

ON DEMANDE, pour une maison de gros, un teneur de livres compétent. S'adresser à boite No 2039 bureau de poste, Montréal. 218 s

---

ON DEMANDE, pour un magasin d'épiceries, un jeune homme pour faire les commissions et prendre soin d'un cheval. Salaire cinq piastres [$5.00] par mois avec la pension. S'adresser à ce bureau. 1 juin. 218 u

---

ON DEMANDE deux jeunes filles parlant le français et l'anglais, aux nouvelles salles à manger de BISSON, 220, rue Notre-Dame. 218 d

---

ON DEMANDE un garçon robuste. S'adresser chez A. DECARIE & Cie, 568, rue Craig. 218 d

---

UNE DEMOISELLE catholique, désirant voyager, consentirait à accompagner des jeunes demoiselles ou une dame, comme compagne de voyage, pour un tour d'Europe, moyennant rémunération. Elle possède les deux langues et donnera les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de la *Minerve*. 213 us

---

ON DEMANDE immédiatement six apprenties modistes chez BOISSEAU FRERES, 235 et 237, rue Saint Laurent. 216

ON DEMANDE un jeune homme comme aide-forgeron. S'adresser entre 10 et 11 heures au No 648, rue Craig. 206 t

---

ON DEMANDE immédiatement deux jeunes filles sachant parler l'anglais et le français et ayant de l'expérience dans un département de modes, pour vendre dans ce département. Bon salaire. S'adresser chez BOISSEAU FRERES, Nos 235 et 237, rue Saint-Laurent. 213

ON DEMANDE une jeune fille sachant un peu l'anglais pour se rendre généralement utile dans une petite famille privée. S'adresser au No 176, rue Hypolite. 210 us

---

COMMIS DEMANDES. — Deux bons commis de première classe, munis de bonnes recommandations, trouveront de l'emploi en s'adressant chez N. LARIVÉE, 323, rue Saint Joseph. 208 j

---

ON DEMANDE un domestique à tout faire. La personne devra savoir traire les vaches. Gages, $8 par mois. S'adresser au No 167, rue Saint Antoine. 206

VENTE PAR ENCAN

PAR BENNING & BARSALOU

Succession J. H. Galarneau

Stock de Tweeds, Draps et de Fournitures de tailleur a vendre par encan

Les soussignés vendront par ordre des syndics, sur les lieux, No 13, rue Notre-Dame,

VENDREDI, LE 3 JUIN

Tout l'assortiment plus haut mentionné, à tant dans la piastre, selon les prix de l'inventaire.

Le stock, qui se monte à environ $2000 est de première classe, et peut être examiné et toutes informations obtenues au magasin jusqu'au jour de la vente.

Conditions connues le jour de la vente.

Vente à ONZE heures.

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

215

MAGNIFIQUE OCCASION

POUR ACHETER

DES

HARDES FAITES

I. A. BEAUVAIS

Vient de recevoir un *job lot* acheté à 30 cents dans la piastre et vendu à sacrifice pour le bénéfice de ses pratiques, tout en y faisant de l'argent.

Nous offrons pour une valeur de $1500.00 de marchandises achetées presque pour rien et vendues en proportion.

Vous pouvez en juger par nos prix :

760 vestes pour hommes	$0.45 à 0.50
385 habits pour hommes	1.50 à 2.00
1500 pantalons pour hommes	1.00 à 1.25
660 vestes pour enfants	0.20 à 0.35
800 pantalons pour enfants	0.75 à 1.00
412 habits pour enfants	1.50 à 2.00
560 habillement pour enfants	1.50 à 2.25
352 habillements en toile "	0.65 à 0.75
650 habillements pour homme	4.00 à 5.00

Venez nous voir avant d'acheter ailleurs.

186 et 188

RUE SAINT JOSEPH

—:oo:—

Mefiez-vous des "RUNNERS"

ALLEZ AU

MONTREAL CLOTHING HOUSE

246

Rue Saint Joseph

PANTALONS

Nous vendons des pantalons pour **$1, $1.25, $1.50, $1.75, $2, $2.25** jusqu'à **$2.50.**

SACK COAT

Nos "sack coat" se vendent à très-bon marché. Comme nous en avons un gros stock en mains, nous sommes décidés de les vendre au prix coûtant. Prix variant depuis $2.25, $2.50, $2.75, $3, $3.50 jusqu'à $6.50.

DEPARTEMENT DES COMMANDES

Le département des commandes est ce qu'il y a de mieux en fait de tweed et coatings.

Habillement en tricot tout laine........ $12.00
Habillement en tweed écossais, première qualité $15.00

246, RUE SAINT JOSEPH

NOUVELLE CONSIGNATION

DES CÉLÈBRES

TAPIS DE CROSSLEY

Première qualité,
Deuxième qualité,
Troisième qualité,

A BAS PRIX

AUSSI

Tapis de Laine et Laine et Coton

CHEZ

LIGGET & HAMILTON

47 et 49

Rue Saint Joseph

VENTE PAR ENCAN.

PAR THOS. J. POTTER.

PLACE DALHOUSIE

En face du nouveau dépôt de chemin de fer, ainsi que sur les rues du Champ de Mars et Saint Louis, **trois magnifiques propriétés** qui seront vendues par encan, suivant les instructions de M. O'Brien,

JEUDI, LE 2 JUIN

à mon bureau, No 296, rue Saint Jacques. Ce sont le No 9 de la place Dalhousie, inscrit sous le No 161 dans le livre de renvoi officiel du quartier Est, contenant 67x88 pieds et se continuant jusqu'à la rue du Champ de Mars C'est un terrain qui convient très bien pour y construire différentes résidences. Il y a aussi les Nos 3, 5 et 7 de la rue du Champ de Mars, composant une suite de maisons en brique avec un magnifique lot qui se continue jusqu'à la rue Saint Louis et d'une contenance de 161 pieds et 4 pouces sur la rue du Champ de Mars, 98 pieds et pouces sur la rue Saint Louis, 75 pieds et pouces et 66 pieds et 3 pouces des deux côtés. Les propriétés ci-dessus augmenteront beaucoup de valeur par l'extension du chemin de fer et la construction de la gare de la place Dalhousie, qui seront un fait accompli avant longtemps, et cette vente offre un grand avantage pour ceux qui veulent faire un placement ou une spéculation. Titres parfaits. Le plan peut être examiné. Conditions libérales.

Vente à DIX heures et demie.

THOS J. POTTER
Encanteur.

26

TERRE A LOUER

En très bon ordre, sur la montée Saint Laurent, allant au Sault-au-Récollet. Cette terre conviendrait bien à un cultivateur ou à un laitier. S'adresser à

A. LALANDE,
No 11½, rue Saint Urbain

218 m

P. FORREST

COMMISSIONNAIRE et CONSIGNATAIRE

Montréal, 300 rue St Paul

IMPORTATEUR DE

PRODUITS MANUFACTURÉS

Français, Belges, Hollandais, etc.

MAISON A ANVERS

1, RUE BOURLA

JAN de MAN, correspondant

Ventes de produits canadiens sur les marchés Français, Belges et Hollandais.

Spécialité d'articles pour sucreries ; semoirs à betteraves ; houes à cheval, etc, engrais ; affrètements.

ALLUMETTES

SANS PAREILLES

DE

E. B. EDDY

Allumettes souffrées ou de Salo

Les premières sont préparées comme "**Telegraph,**" les "**Telephone**" et "**Ruby,**" en 100s, 200s et 300s.

Aussi des allumettes de salon sans soufre, des allumettes de salon "Lion," en 200s et 300s, préparées spécialement pour l'usage des familles.

Ces allumettes sont garanties être sans égales.

H. A. NELSON & FILS

210 sm AGENTS DE GROS

ALLEZ CHEZ

J. G. KENNEDY & CIE

Et visitez leur assortiment de vêtements pour hommes faits, jeunes gens et enfants

TOUS LEURS HABILLEMENTS

sont faits des étoffes les plus nouvelles des meilleures qualités ; la confection est garantie et en achetant à ce magasin, vous épargnerez un tiers des prix ordinaires.

HABILLEMENTS D'ÉTÉ

MM. Kennedy & Cie sont ceux qui tiennent l'assortiment le plus complet d'habillements d'été de cette ville pour hommes et enfants. Les prix modiques qu'ils demandent défient toute compétition au Canada.

HABITS DE TOILETTE

Vous pouvez vous procurer chez J. G. Kennedy & Cie des habits de toilette confectionnés avec autant de goût que ceux pour lesquels vous auriez donné une commande spéciale et cela à des prix plus modiques que partout ailleurs.

HABILLEMENTS D'ENFANTS

Nous conseillons à ceux qui veulent des habillements pour leurs enfants de s'épargner des recherches inutiles et de fausses représentations en allant de suite à l'endroit où l'on trouve le meilleur assortiment. Cet endroit, c'est au magasin de J. G. Kennedy & Cie, où l'on peut faire le meilleur choix.

J. G. KENNEDY & Cie

POUR VOS

CHAPEAUX

MOUS ET DURS, EN FEUTRE

Confectionnés de manière à fournir un long usage.

Allez chez Cowan

Chapeaux flexibles, doublure spéciale, ayant l'apparence du feutre dur ou mou, s'adaptant à toutes les têtes. M. Cowan a 70 sortes de chapeaux sorties des meilleures manufactures étrangères, et celles qui sont le plus avantageusement connues. Parmi les différents genres, nous devons mentionner particulièrement le "Pull Over," le meilleur chapeau que vous puissiez trouver dans la ville.

R. W. COWAN & Co

CHAPELIERS ET MARCHANDS DE FOURRURES

Coin des rues Notre-Dame et Saint Pierre

APPAREILS

Pour la fabrication du

SIROP DE SORGHO

Pour le Sirop :

Presses à trois cylindres,
Engins à acide carbonique,
Cuves à défécation,
Cuves de repos,
Evaporateurs,
Thermomètres,
Aréomètres.

Pour la fabrication du sucre :

Appareils à cuire dans le vide,
Bacs à cristallisation,
Malaxeurs,
Centrifuges.

Fabricant nous-mêmes le sirop et le sucre de Sorgho sur une grande échelle, nous sommes en état de fournir tous les renseignements possibles concernant cette grande industrie. Circulaires envoyées gratis sur demande.

E. S. MANNY

Beauharnois, 27 Mai 1881.—[illegible]

TELEGRAPHIE

(Service spécial de LA MINERVE*)*

Conseil Législatif de Québec

SEANCE DU 31 MAI

Présidence de l'honorable J. J. ROSS.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du projet de loi décrétant que l'Edit du roi de France Louis XIV de l'année 1743 enregistré au conseil supérieur est la loi de cette province.

L'honorable M. STARNES — J'ai été chargé par l'honorable M. Beaudry retenu, j'ai le regret de le dire, chez lui par une indisposition grave, de demander que ce projet de loi soit renvoyé à la séance de vendredi.

Le renvoi est ordonné.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du projet de loi pour constituer légalement le cercle des marchands de Québec.

L'honorable M. GINGRAS—J'ai l'honneur de proposer que ce projet de loi soit lu pour la seconde fois maintenant

La seconde lecture est votée et le projet est renvoyé au comité des projets de loi d'intérêt local.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du projet de loi pour modifier la loi électorale de Québec.

L'honorable M. DELABRUÈRE dit que comme ce projet n'est pas encore imprimé en anglais, il demande que cet article de l'ordre du jour soit différé à demain.

L'honorable M. DEBOUCHERVILLE dit que ce projet est excellent, mais il voit une objection, c'est que la modification demandée se rapporte à la loi des élections. Comme cette loi concerne spécialement les membres de l'Assemblée Législative, il croit qu'il vaudrait mieux laisser à l'autre Chambre l'initiative de ces propositions de loi.

L'honorable M. DELABRUÈRE—Ce projet n'affecte que les listes électorales.

L'honorable M. ROSS maintient que c'est le droit de cette Chambre de prendre l'initiative au sujet de n'importe quelle législation. Dans le cas présent toutefois, il croit que l'honorable M. DeLabruère ferait mieux de retirer ce projet de loi et de le faire déposer sur le bureau de l'Assemblée Législative pour être étudié en premier lieu dans l'autre Chambre.

L'honorable M. DELABRUÈRE—Si on s'objecte fortement il est bien prêt à suivre la suggestion qui a été faite.

L'honorable M. DEBOUCHERVILLE croit qu'il vaudrait mieux que chaque Chambre serait maîtresse chez elle et qu'en fait, si non en droit, nous n'aurions pas le droit d'intervenir dans les affaires de l'une ou l'autre Chambre suivant le cas.

L'honorable M. ROSS—Maintient que le Conseil doit avoir et doit conserver le droit de légiférer sur tout sujet que la législation propose, qu'elle affecte ou non l'autre Chambre. Dans le cas actuel il croit qu'il serait préférable que l'honorable M. DeLabruère retire son projet de loi, afin que l'Assemblée Législative étudie la première cette proposition de loi.

L'honorable M. STARNES maintient que le Conseil a le droit de prendre l'initiative sur tout sujet de législation. En certains cas cependant, il est préférable que cette Chambre agisse avec une grande prudence, et il croit que le projet de loi de l'honorable M. DeLabruère est un de ceux qu'il vaut infiniment mieux laisser à l'initiative de l'autre Chambre, vu que cela concerne plus particulièrement l'Assemblée législative.

L'honorable M. FERRIER partage l'opinion des orateurs précédents et croit que l'honorable M. DeLabruère devrait retirer son projet afin de le faire déposer sur le bureau de l'Assemblée législative qui doit comme matière de convenance être d'abord étudié et approuvé par l'autre Chambre.

Le projet est retiré.

La séance est levée.

Assemblée Législative de Quebec

Québec, 1.

Le président ouvre la séance à deux heures.

Plusieurs pétitions sont lues et reçues.

M. TAILLON—Deux requêtes contre l'adoption du projet de loi de l'université Laval.

M. DUPUIS—Une requête dans le même but.

M. BEAUBIEN—Quatre requêtes dans le même but.

M. DUCKETT—Deux requêtes dans le même but.

M. HOUDE—Une requête dans le même but.

M. AUDET—Une requête dans le même but.

M. DUHAMEL—Deux requêtes dans le même but

M. PRÉFONTAINE—Une requête dans le même but.

M. WURTELE présente le huitième rapport du comité permanent des bills privés.

M. PAQUET soumet plusieurs rapports.

M. LORANGER propose que le rapport du comité général relativement au projet de loi No. 7 pour changer le chef-lieu du district judiciaire de Kamouraska soit reçu.

M. GAGNON propose comme amendement que le rapport du comité ne soit pas reçu maintenant, mais que le projet de loi soit renvoyé au comité général de cette chambre avec instruction de l'amender de manière à faire de la paroisse de Saint-Paschal de Kamouraska, le chef-lieu judiciaire du district de Kamouraska.

M. LORANGER—J'ai déjà dit à l'honorable député que, même au cas où la Rivière-du-Loup ne serait pas choisie comme chef-lieu judiciaire du comté de Kamouraska, la ville de Kamouraska ne serait pas choisie comme chef-lieu judiciaire. Saint-Paschal peut être l'endroit le plus commode pour le comté de Kamouraska, mais la Rivière-du-Loup est l'endroit le plus convenable pour le district de Kamouraska. Nous fixons le chef-lieu pour tout le district et non pour le comté. J'insiste pour que la chambre procède au règlement de cette question.

M. GAGNON—Je ne demande pas à l'honorable procureur-général d'accepter mon amendement, mais je lui demande de retarder la réception du rapport du comité jusqu'à demain afin de pouvoir s'entendre avec la députation de Saint-Paschal qui sera ici ce soir.

M. DESCHÊNES—Aucune demande n'a été faite jusqu'à présent pour obtenir que Saint-Paschal soit choisi comme le chef-lieu judiciaire du district de Kamouraska. Il serait inutile de retarder la réception du rapport.

L'honorable M. Langelier se prononce en faveur de l'amendement proposé par M. Gagnon. Après quelques remarques par M. Deschênes, l'amendement est mis aux voix et rejeté sur la division suivante:

En faveur de l'amendement: MM. Blais, Boutillier, Boutin, Duhamel, Dupuis, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Lafontaine (Shefford), Lafontaine (Napierville), Langelier (Portneuf), Langelier (Montmorency), Lovell, Marchand, Meikle, Mercier, Molleur, Nelson, Parent, Poirier, Préfontaine, Rinfret dit Malouin, Watts.—Total, 26.

CONTRE—MM. Audet, Beaubien, Beaudet, Bergevin, Cameron, Caron, Champagne, Chapleau, Charlebois, Church, Desaulniers, Deschênes, Duckett, Flynn, Fortin, Gauthier, Houde, Lalonde, Lavallée, Lecavalier, Loranger, Lynch, Magnan, Marion, Murphy, Paquet, Picard, Robertson, Robillard, Sawyer, Saint-Cyr, Taillon, Tarte, Wurtele.—Total, 34.

M. GAGNON propose un autre amendement pour que le rapport du comité ne soit reçu, mais que le projet de loi soit renvoyé de nouveau au comité général avec instruction de le modifier de manière à ce que Sainte-Anne de la Pocatière soit choisie comme chef-lieu judiciaire du district de Kamouraska et que le comté de Kamouraska soit exempté dès maintenant de la taxe qu'il s'est imposé pour la construction du palais de justice qui a été détruit par l'incendie.

Cet amendement est rejeté sur la même division.

La motion principale est alors adoptée et le rapport du comité est reçu.

M. ROBERTSON propose que le rapport du comité des subsides soit reçu.

M. LANGELIER (Portneuf)—Je n'ai pas l'intention de parler longuement Je serai aussi court que possible. Je tâcherai d'indiquer d'abord l'état des finances au commencement de la dernière année fiscale et de la comparer avec les prévisions budgétaires du trésorier au 30 juin 1880, soumises pendant le premier exercice financier sous l'administration actuelle. Au commencement de l'année, il y avait en caisse la somme de $636,988, et à la fin de la même année, il y avait en caisse $238,000, donnant un déficit apparent de 1398,983. Ce n'est pas là le déficit réel ; il nous faut déduire de ces sommes les dépenses extraordinaires, afin d'arriver au déficit réel sur les recettes extraordinaires :

Emprunt du gouvernement fédéral, $500,000 ; payé par le gouvernement fédéral, à-compte, $125,000 ; emprunt de la banque du Peuple, $300,000 ; emprunt de la banque des Cantons de l'Est, $250,000 ; payé par l'asile de Beauport, $12,500 ; formant un total de recettes extraordinaires de $1,187,500.

Les dépenses extraordinaires sont comme suit :

Construction des édifices publics, $132,142 ; construction de l'école normale Jacques-Cartier, $20,530 ; timbres d'assurances, $30,000 ; emprunt casuels, $500,000 ; payé pour construction de chemins de fer et subventions, $501,490 ; construction, $142,559 : formant un total de $1,326,719. Ceci forme un excédant de dépenses extraordinaires sur les recettes extraordinaires de $105,329, qu'il nous faut déduire du déficit qui a déjà été déclaré, $388,983, ce qui réduit le déficit à $293,654. Ceci n'est pas, cependant, le déficit réel, qui est beaucoup plus considérable. Pour arriver au montant exact, nous devons non-seulement calculer ce qui a été payé, mais aussi ce qui aurait dû être payé ; par exemple, sur le fonds d'amortissement, la somme de $110,000. Ceci porte le déficit réel pour cette année à $403,654.

Pour arriver à ce déficit, j'ai examiné les comptes au point de vue le plus favorable, imputant au compte du capital chaque article qui pouvait être porté à ce compte, et même quelques articles qui auraient pu être considérés comme imputables au revenu. Ce n'est pas ce que l'honorable trésorier a fait lorsqu'il a passé en revue mon exposé financier, il y a deux ans, il a alors déduit des recettes chaque article qu'il considérait, à tort ou à raison, comme des recettes extraordinaires, mais il n'a pas déduit aucun des articles de dépenses extraordinaires pour lesquels je lui ai donné crédit : savoir, les dépenses pour construction des édifices des départements publics. Si je procédais comme il l'a fait alors lorsqu'il a trouvé dans mon exposé un déficit de $672,000, je trouverais dans son exposé un déficit de $698,154 et si je procédais comme il l'a fait lorsqu'il a prétendu que j'avais un déficit de $878,000, je trouverais qu'il a un déficit de $1,200,000.

J'arrive maintenant aux dix mois de cette année. L'encaisse au commencement de l'année était de $238,105, et à la fin d'avril dernier elle était de $1,672,126, formant un excédant des recettes sur les déboursés de $434,123. Mais ici encore il nous faut retrancher les recettes extraordinaires et les dépenses extraordinaires. Les recettes extraordinaires ont été de $469,887.66, les dépenses extraordinaires se sont élevées à $3,404,665. Ceci donne un excédant des dépenses extraordinaires de $1,234,211. En déduisant le surplus de l'encaisse déjà mentionnée $434,121, nous arrivons à un déficit de $860,000. Mais ce n'est pas là tout le déficit pour les dix mois ; il nous faut ajouter $118,635, différence entre les $898,319, qui auraient dû être payés pour l'intérêt et le fonds d'amortissement et $779,784, le montant payé en réalité. Ceci porte le déficit à $978,725. En parlant au sujet de l'adresse j'ai dit que le déficit pour les dix mois ne serait pas loin d'un million.

La Chambre voit que je ne me trompais pas beaucoup. Je sais que des montants assez considérables seront reçus durant les mois de mai et de juin principalement sur des billets pour les limites de bois et pour les licences. Mais il y aura aussi un montant considérable de dépenses pour ces deux mois et à tout prendre je crois pouvoir dire en toute sûreté que le déficit réel pour toute l'année ne sera guère moindre que $900,000.

L'honorable trésorier avait estimé à $275,000 les recettes des licences. Je lui ai dit alors que ce montant était très exagéré et qu'il pourrait se considérer comme très heureux s'il recevait $200,000 de cette source. Il n'a obtenu que $46,000 pendant les premiers dix mois et je ne crois pas qu'il puisse recevoir plus de $130,000 durant toute l'année.

M. ROBERTSON—Il y a des gens qui ne sont jamais satisfaits si vous êtes contre eux ils ne sont pas contents si vous êtes pour eux ils ne le sont pas davantage, quant au montant qui doit être reçu pour les licences l'honorable monsieur sait très bien que nous recevons durant les mois de mai et de juin le double du montant que nous recevons durant le reste de l'année. Je n'ai pas de doute que nous recevrons des terres de la Couronne, durant ces deux mois le double du montant que nous avons reçu durant le reste de l'année. Nous n'avons aucune raison de nous alarmer au sujet de l'état de nos finances.

La chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

Au sujet de l'article 2 : Contingents des départements publics $17,050.00

L'honorable M. LANGELIER demande des explications.

L'honorable M. CHAPLEAU—Je suis prêt à donner des explications pour ce qui concerne mon département, et je crois que les autres départements sont dans le même cas. Mon département a eu à payer $2,700 pour des dettes contractées antérieurement à notre arrivée au pouvoir.

L'article est adopté.

L'article 3 : Salaires, bureau du lieutenant-gouverneur $148 ; administration de la justice.

Article 4. Inspection des bureaux publics, $2,000.

Ces articles sont adoptés.

Agriculture et colonisation : Article 5 fabrique de beurre et de fromages $400.

M. MARCHAND demande des explications au sujet d'un autre article du budget en vertu duquel une somme de $1,500 est affectée au paiement de salaires et de frais de voyage en rapport avec les fabriques de beurre et fromage.

L'honorable M. CHALEAU explique que cet article est pour payer un spécialiste, chargé de s'occuper de l'établissement de ces manufactures.

Les $600 sont pour pour payer les frais de déplacement de M. Barré qui est allé étudier au Danemack la manière de fabriquer le beurre.

M. BEAUBIEN félicite le gouvernement d'avoir pris des mesures pour assurer l'établissement des fabriques de beurre et de fromage et fait voir les avantages qui découleront de l'établissement de ces fabriques.

M. MOLLEUR dit que la fabrication du beurre et du fromage est assez connu au Canada pour qu'il ne soit pas nécessaire de faire des dépenses pour établir des fabriques de ce genre. Il ajoute que dans bien des cas les fabriques de fromage ont été la ruine de certaines paroisses.

A six heures, le comité se lève et rapporte progrès. Puis le Président quitte le fauteuil.

SÉANCE DU SOIR

La chambre se forme en comité sur le bill No. 94 pour incorporer le cercle de réforme de Montréal. L'honorable M. Mercier.

Ce bill est rapporté sans amendement et adopté.

La chambre se forme en comité sur le bill No. 28, pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Saint-Jean à Sorel. L'honorable M. Marchand.

Ce bill est amendé en comité, rapporté tel qu'amendé et adopté.

La chambre se forme de nouveau en comité des subsides et les articles suivants sont adoptés :

Fabrique de beurre et de fromage, $600.

Chemins de colonisation $10,190.

Sociétés de colonisation $1,050.

Conseil législatif :

Indemnité des conseillers législatifs, frais de route, etc., $12,665.

Salaires et dépenses contingentes y compris les impressions, reliures, etc., $16,723.

Assemblée législative :

Salaire de l'orateur, $2000.

Indemnité des députés, frais de route, $34,500.

Salaires et dépenses contingentes, y compris les impressions, reliures etc., $51,280.

Bibliothèque, $3,000.

Dépenses d'élection, $43,000.

Greffier de la Couronne en chancellerie, salaires et contingents ordinaires $800.

Impressions, reliure et distribution des lois, 4,800.

Greffier en loi, salaires du bureau, $3,100.

Contingents y compris un clerc sessionel, $600.

GOUVERNEMENT CIVIL

Salaires, $21,050.

Contingents, $42,640.

Administration de la justice, $363,932 ; après un long discours cet article est remis pour examen ultérieur.

TRAVAUX ET ÉDIFICES PUBLICS

Loyers, assurances, réparations des édifices publics en général, $18,859,42.

Départements publics, construction et appareil de chauffage, $8,805.02.

Déménagement, ameublement dans les nouveaux édifices, $13,500.

Appareil de chauffage à Spencer-Wood, $1,475.

Réparations de palais de justice et prisons, $330,300.

Loyers des palais de justice et prisons, $125.

Le comité se lève, rapporte progrès et demande la permission de siéger de nouveaux.

La Chambre s'ajourne à minuit.

Québec, 31

BUDGET supplémentaire des dépenses de la province de Québec pour l'année financière expirant le 30 Juin 1881 :—

Service : Impression, reliure et distribution des lois. Total, $1,482.00.

Dépenses contingentes des départements publics, $17,050.00 ; traitements et bureau du lieutenant-gouverneur, $148.06. Total, $17,198.06.

Inspection des bureaux publics. Total, $2,000.00.

Agriculture et colonisation, fabriques de fromage et de beurre, $400.00 ; chemins de colonisation, $10,190.00; sociétés de colonisation, $1,050.00. Total : $11,640.00.

Travaux et édifices publics—Loyers, assurances, réparations etc. des édifices publics, en général, $18,859.42 ; départements publics ; construction et appareil de chauffage, $8,805.20 ; démenagement, ameublement dans les les nouveaux édifices, $13,500.00 ; appareil de chauffage à Spencer Wood, $4,475.00 ; réparations des palais de justice et prisons, $3,303 ; loyers de palais de justice et prisons, 125 00. Total, $49,067.62. Vote demandé, $1,387.68.

Dette publique : Intérêt sur la dette publique 40, Vic. chap. 5, une année d'intérêt sur quatre emprunts 716,130.00 ; sur des emprunts temporaires, 7,250. Total, $723,380.00.

Fonds d'amortissemment : une année sur quatre emprunts 153,300 ; frais d'adminstration : commission, escompte, timbres et annonces, etc, 8,000. Total, $884,680.

Législation : Conseil législatif, indemnité et frais de voyage des membres 33 Vict. chap. 4, 41-42 Vict., chap. 2, $12,665 ; traitements et dépenses contingentes y compris les impressions la reliure, etc 16,723 ; Total Conseil législatif, $29,388.

Assemblée Législative : Traitement de l'Orateur 41-42 Vict. chap. 2, $2,000 ; indemnité et frais de voyage des membres 41-42 Vict chap. 2 et 33 Vict chap. 4, 34,500 ; traitement et dépenses contingentes, y comprises les impressions, reliure, etc, 51,280.00. Total Assemblée Législative, $7,78.

Bibliothèque de la législature, $3,000 ; Total $3,000.

Dépenses d'élection, $43,0000. Total, $43,000.

Greffier de la Couronne en Chancellerie ; Traitement couvrant les dépenses contingentes ordinaires. Vote demandé, $8,000 ; Total $8,000.

Impression, reliure et distribution des des lois : Vote demandé $4,800. Total $4,800.

Greffier en loi : traitement de son bureau $3,100 ; dépenses contingeantes y compris un employé surnuméraire, 500 ; Total $3,600. Total législation, vote demandé, 123,203 ; déjà voté, 49,165. Total, $172,368.

Gouvernement civil : Traitements, vote demandé, 21,050 . déjà voté, 105,535. Total 126,585.

Dépenses contingentes, vote demandé, 42,140. Total $42,640.

Total gouvernement civil, demandé, 63,690 ; déjà voté 105,533. Total $169,225.

Administration de la justice etc. : administration de la justice 32 Vict. chap. 23 ; vote demandé 363,932 : déjà voté 6,000 ; Total $369,932.

Police : bureau de police Québec et Montréal, vote demandé 14,555. Total, 14,555.

Ecoles de réforme, prisons de réforme, Montréal et Sherbrooke. Vote demandé $40,000. Total, 40,000.

Inspection des bureaux publics, vote demandé 7,600. Total, 7,600.

Vote demandé 426,087, déjà voté 6,000. Total, 432,087.

Instruction publique, etc, éducation supérieure—éducation supérieure proprement dite 7,000. High Schools, Québec et Montréal, 2,470. Compensation aux institutions catholiques romaines pour l'octroi aux high schools, dont 2,000 ; pour l'école de droit de l'Université Laval à Montréal 4,940. Total. vote demandé 48,410.

Ecoles communes, vote demandé 155,000.

Ecoles dans les municipalités pauvres, 4,000 ; Ecoles normales, 42,000 ; Inspection des écoles 28,745 ; Instituteurs à la retraite 8,000 ; Livres pour donner en prix 4,500 ; Ecoles pour les sourds-muets 12,000 ; Conseil de l'Instruction Publique 1,500 ; Expositions, Société de Paris et de la province, balance 700 ; Ecoles polytechniques 1,000 ; pour la publication des journaux de l'Instruction Publique en français 500 ; pour la publication des journaux de l'Inslruction Publique en anglais, 500. Total, $436,855.

Institutions littéraires et scientifiques, Faculté de Médecine, Collège McGill, Montréal, 750 ; Ecole de Médecine et de Chirurgie, Montréal, 750 ; Faculté de Médecine, Université Laval, Montréal, 750 ; Société d'Histoire Naturelle, Montréal, 700 ; Société historique de Montréal, 350 ; Société numismatiques et d'antiquaires, Montréal, 100 ; Ecole de Médecine Bishop College, Lennoxville, 750 ; Société littéraire et historique, Québec, 750. Total, $336,855.

Institut Canadien, Québec, 600 ; Société Géographique, 300 ; Académie de Musique, Québec, 100 ; aide pour assurer la publication des rapports des décisions des cours de justice à Montréal 1,000 ; aide pour assurer la publication des rapports des décisions des cours de justice à Québec, 1,000 ; Institut littéraire Saint-Patrice, Québec, 300 ; Ecole de navigation, Québec, 300 ; Association de tir, province de Québec, 500 ; aide pour la publication du *Naturaliste Canadien*, 400 ; aide pour copier, imprimer et publier les archives canadiennes, 246. Total, 12,560.

Arts et manufactures : bureau des arts et manufactures, $10,000. Total, $10,060.

Instruction publique, etc, 359,415.

Agriculture, immigration, repatriement et colonisation : sociétés d'agriculture en vertu de la 31 Vic., ch. 5, 32 Vic. ch. 15 et 33 Vic. ch. 6. Déjà voté, $50,000.

Conseil d'agriculture, vote demandé, $4,000.

Journal d'agriculture, versions française et anglaise, $7,000.

Ecoles d'agriculture, 3 à $800 chacune, $2.400.

Ecole d'agriculture, bourses, 30 à $60 chacune, $1,800

Ecoles vétérinaires françaises et anglaises, $2,800 ; Exposition provinciale, société d'horticulture et de pomologie, $1,000.

Aide à la *Gazette des campagnes*, $400.

Octroi pour encourager la culture des arbres fruitiers et de la vigne, $500.

Manufacture de beurre et de fromage : traitements et dépenses pour travaux, $1,500.

Manufactures de sucre de betterave, 39 Vic. chap. 5 : déjà voté, $7,000 ; divers, agriculture, $1,000 ; aide à la construction des édifices pour les expositions à Montréal, le tiers du gouvernement n'excède pas $10,000. Total agriculture, $89,400.

Immigration, colonisation et repatriement, $10,000. Total, $10,000.

Colonisation : chemins de colonisation, $50,000 ; chemins de colonisation de la vallée de l'Ottawa, $5,000 ; chemin de Québec et du lac Saint-Jean, $5,000 ; société de colonisation, 43, 44 Vic. chap. 16, $5,000. Total colonisation, $65,000.

Total agriculture, immigration, repatriement et colonisation : vote demandé, $107,400 ; déjà voté, $57,000. Total, $164,400.

Travaux et édifices publics, loyers, assurances, réparations, etc. des bâtisses publiques en général, 30,000 ; Réparations à Spencer-Wood, 4,000 ; Entretien de Spencer-Wood, 5,000 ; Inspections et examens, 3,000 ; Départements publics, comptes pour niveler le terrain, etc., 18,000 ; Maison pour le geolier de la prison de Gaspé, 2,000, imputable au fonds des édifices et du jury ; Réparations aux palais de justice et aux prisons, 15,000 ; Loyers des palais de justice et prisons, 1,407 ; Assurances des palais de justice et prisons, 300 ; Total, travaux et édifices publics, 78,707.

Institutions de charité, asiles d'aliénés de Beauport, de Saint-Jean de Dieu et de Saint-Ferdinand d'Halifax, 22,920.

Divers, corporation de l'Hopital-Général, Montréal, 4,000 ; Malades pauvres de l'Hôpital-Général, Montréal, 3,200 ; Hôpital Saint-Patrice, Montréal, 1,600 ; Sœurs de la Providence, Montréal, 1,120.

Asile de Saint-Vincent de Paul, Montréal, 600.

Protestant House of Industry and Refuge, Montréal, 800.

Protestant House for Friendless Women, Montréal, 200.

St. Patricks Orphan Asylum, Montréal, 640.

Hospice de la maternité de l'université, Montréal, 480.

Asile Madeleine Bon Pasteur, Montréal, 720,

Asile des orphelins pour les catholiques romains, Montréal, 320.

Sœurs de la Charité, Montréal, 800.

Sœurs pour l'Hôpital des enfants trouvés, Montréal, 200.

Protestant Orphan Asylum, Montréal, 6,640.

Hospice de la maternité aux soins des sœurs de la miséricorde, do, 480.

Asile de la rue Bonaventure, Montréal, 430.

Asile de Nazareth pour les enfants pauvres, do, 400.

Ecole pour les aveugles asile Nazareth, do, 1,230.

Atelier pour les aveugles asile Nazareth, do, 300.

Dispensaire aenexé à l'asile Nazareth, do, 320.

Société des dames charitables pour les veuves et les orphelins ci-devant maison de refuge, do, 850.

Home and School of industry, Harvey Institute, do, 320.

St. Bridgets Asylum, do, 800.

Frères de la Charité de Saint-Vincent de Paul, do 500 ;

Hospice de Bethléem, do 500 ;

Hospice de Saint-Joseph du Bon Pasteur, do, 200 ;

Protestant Infants Home, do, 400 ;

Womens Hospital, do, 500 ;

Church Home, do, 200 ;

Institution pour le traitement des maladies des yeux et des oreilles, do, 250 ;

Association charitable des dames de l'Asile Catholique et de Nazareth, Québec, 1,140 ;

Malades pauvres, do, 3,200 ;

Asile du Bon Pasteur, do, 800 ;

Ladies Protestant Home, do, 750 ;

Male Orphan Asylum do, 420 ;

Finlay Asylum, do, 120 ;

Protestants Female Orpham Asylum, do, 420.40 ;

Saint-Bridgets Asylum, do, 1,000 ;

Dispensaire, do, 200 ;

Sœurs de la Charité pour les personnes vieilles et infirmes, do, 200 ;

Hôpital du Sacré Cœur de Jésus, do, 1,000 ;

Hôpital du Sacré Cœur de Jésus, dispensaire, do, 200 ;

Hôpital du Sacré Cœur, hôpital des enfants trouvés, do, 200 ;

Womens Christian Association, do, 200 ;

Asile de Belmont pour les Ivrognes, do, 700 ;

Hôpital de la Marine et des Emigrés, do, 2,666.67 ;

Hospice de la Maternité aux soins des Sœurs du Bon Pasteur, do, 2,013.33 ;

Malades indigents, Trois-Rivières, 2,500 ;

Sœurs de la Charité, hôpital des enfants trouvés, do, 400 ;

Hôpital général de Sorel, 700 ;

Hôpital de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe, 500 ;

Asile des Orphelins, do, 200 ;

Ouvroir de Saint-Hyacinthe, do, 200 ;

Asile pour le placement des orphelins, Knowlton, 200 ;

Hospice Youville, Saint-Benoit, 200 ;

Asile de la Providence, Côteau du Lac, 300 ;

Hospice Saint-Joseph, Beauharnois, 200 ;

Hospice Sainte-Marie, Sainte-Marie de Monnoir, 200 ;

Asile de la Providence, Mascouche, 200 ;

Hôpital Saint-Jean, Saint Jean, 200 ;

Sœurs de la Charité, Saint-Jean, 200 ;

Hospice la Jemmerais, Varennes, 200 ;

Hôpital des Sœurs de la Providence Saint Vincent de Paul, 200 ;

Hôpital de la Providence, Joliette, 200 ;

Hospice de Laprairie, Laprairie, 200 ;

Hôpital Saint-Joseph, Chambly, 200 ;

Asile de la Providence, Sainte-Elizabeth, 200 ;

Sœurs de la Providence de Notre-Dame de l'Assomption, 200 ;

Asile de la Providence, Sainte-Ursule, 200 ;

Hôpital de Sainte-Anne la Pocatière, Ste. Anne, 200 ;

Sœurs de la Charité, Rimouski, 500 ;

Hôpital de Saint-Ferdinand d'Halifax, Saint-Ferdinand, 200 ;

Hospice Yamachiche, Yamachiche, 200 ;

Hôpital et asile des orphelins, Sherbrooke, 500 ;

Sœurs de la Charité, Lanoraie, 200 ;

Hôpital Saint-Paulin, Saint-Paulin, 200 ;

Hôpital de Longueuil, 200 ;

Hôpital de Saint-François du Lac, Saint-François, 200 ;

Hôpital Saint-Louis, Saint-Denis, 200 ;

Sœurs Grises de Farnham, 200 ;

Hôpital Notre-Dame, Montréal, en rapport avec l'Université Laval, $1,000 ;

Hôpital de Saint-Joseph de la Délivrance, Lévis, $300. Total, $50,430.

Ecoles de réforme, $6,600 ;

Ecoles d'industrie, $8,400. Total, $15,000. Total charité, $288,350.

Divers : divers général, $20,000.

Fonds de pension, contribution du gouvernement, 40 Vict. chap. 10 : déjà voté, $1,500 : Total divers, vote demandé, $20,000. Déjà voté, $1,500. Total, $21,500

Perception administrative et autres charges sur le revenu, fonds des municipalités, S. R. B. C. Cap. 110 sect. 7, vote demandé, $4,000. Total, $4,000.

Services des cadastres, $960 ;

Arpentages, $35,000 ;

Dépenses générales, $50,766. Total, $127,726.

Par le département des terres de la couronne : *Gazette Officielle* de Québec, $15,560 ; Timbres, licences, etc., $10,000 ;

Police spéciale pour les fins du revenu, $6,000. Total, $31,500.

Total chargé au revenu, $163,226. Total, $163,226.

Sommaire, législation ; vote demandé, $123,203 ;

Déjà voté, $49,165. Total, $172,368.

Gouvernement civil : vote demandé, $63,690 ;

Déjà voté, $105,535. Total, $169,225.

Administration de la justice, etc. : vote demandé, $426 087 ;

Déjà voté, $6,000. Total, $432,087.

Instruction publique, vote demandé, $359,415. Total, $359,415.

Agriculture, immigration, repatriement et colonisation : vote demandé, $107,400 ;

Déjà voté, $57,000. Total, $164,400.

Travaux et édifices publics ; vote demandé, $78,707. Total, $78,707.

Institutions de charité, y compris les asiles d'aliénés, des écoles de réforme et d'industrie : vote demandé, $288,350. Total, $288 350.

Divers : vote demandé, $20,000 ;

Déjà voté, $1,500. Total, $21,500.

Charges sur le revenu : vote demandé, $163,226. Total, $163,226.

Total, vote demandé, $1,630,878.

Déjà voté, $219,200. Total, $1,849,278.

Dette publique : déjà voté, $884,680. Total, $884,680.

Total, vote demandé, $1,630,078 ;

Déjà voté, $1,103,880. Total, $2,733,958.

Québec, 31.

Le comité des bills privés s'est réuni à neuf heures et a d'abord examiné plusieurs projets de loi.

M. Trudel a commencé sa réplique.

Les comités suivants se sont réunis aujourd'hui :

Comité spécial sur la déclaration de l'hon. D. A. Ross, relativement à l'établissement d'une compagnie du Crédit foncier. M. Isidore Thibodeau a comparu devant le comité et en réponse aux questions que lui a posées l'honorable M. Ross, il a répondu en substance ce qui suit :

Je n'ai pas entendu dire dans mes relations avec le crédit foncier qu'il ait été payé de l'argent à aucune personne pour leurs services comme promoteurs de l'entreprise en dehors du Crédit Foncier ici en Canada. J'ai eu connaissance qu'une somme de $10,192.43 a été payée à M. Paquet. Je ne sache pas que cette somme ait été payée par le Crédit Foncier.

M. Ross, d'où venait cette argent ?

M. Bossé s'oppose à ce que cette question soit posée au témoin vu que le témoin ayant déjà déclaré que cette somme n'a pas été à sa connaissance payée par le Crédit Foncier Cette question tendrait à établir une preuve sur des faits qui ne sont pas du ressort du comité.

Le comité siége à huis-clos pour délibérer sur l'objection soulevée.

Le comité décide que la question ne devrait pas être posée dans sa forme actuelle.

M. Irvine—Est-ce que c'est la banque d'Epargnes ou la banque Nationale qui a payé l'argent ?

M. Thibodeau—L'argent a été déposé par la banque de Paris au crédit de la banque Nationale.

M. Ross—La banque Nationale a-t-elle reçue quelque instruction de la banque des Pays-Bas au sujet de ce dépôt ?

M. Bossé soulève la même objection.

En réponse à M. Ross—Une autre somme a été déposée au crédit de M. Carrière.

En réponse à M. Irvine—Le montant a été crédité au Crédit Foncier Franco-Canadien à la banque Nationale.

En réponse à M. Ross—Aucune somme n'a été mise à l'avoir de M. Chapleau et de M. Wurtele. Je ne sais pas pourquoi cet argent a été payé à M. Paquet et à M. Carrier.

En réponse à M. Bossé—Les trois pour cent ont été payés par d'autres que par moi. M. Paquet a dû payer sa part ; autrement, il n'aurait pas pu être directeur.

Les fonds généraux du Crédit Foncier sont déposés à la banque Nationale.

CANADA

Réception des délégués de l'Union Typographique

TORONTO, 31—Le comité de réception de l'Union Typographique s'est réuni hier soir et a complété les arrangements pour la réception des délégués de la prochaine convention internationale qui se réunira ici la semaine prochaine.

Des délégués arrivent ici à tous les jours.

Personnel

—Le Maire de Victoria, Colombie Britannique, était ici, hier, en route pour Ottawa.

ETATS-UNIS

L'élection des Sénateurs

ALBANY, 31—Le vote de ce soir montre que les sénateurs ont rejeté l'élection de Conkling par 76 voix et celle de Platt par 36. Les deux candidats favoris à l'heure qu'il est, sont le gouverneur Cornell et le sénateur Depew et c'est sur eux maintenant que vont se porter les voix des hommes du centre.

Celui qui est à la tête de ce dernier, dans un discours qu'il a prononcé à un caucus a donné les raisons pour lesquelles il voterait ainsi que son parti, pour assurer l'élection de Cornell et Depew.

Une ligne de conduite commune a été définie et approuvée.

Jusqu'à hier soir, Cornell n'avait pas consenti à ce qu'on posât sa candidature contre celle de Conkling et Platt. Il favorise l'élection de ces derniers. Mais il prendra son siège au sénat des Etats, s'il est élu.

Les adversaires du monopole ont résolu de voter en commun pour assurer l'élection de Cornell à la première occasion qu'ils en auront ; ce qui sera probablement demain, bien que la chose puisse aller à jeudi, et si Cornell alors ne défend publiquement de se servir de son nom, toutes les forces du parti se porteront en sa faveur.

A moins d'événements extraordinaires, il est certain maintenant que Conkling et Platt seront défaits.

EUROPE

Rumeur

LONDRES, 1er juin—Il est rumeur que quelques-uns des partisans de Parnell se proposent d'appuyer le ministère.

Réunion du conseil

LONDRES, 1er—Une autre réunion du conseil a été convoquée pour prendre en considération la situation en Irlande.

Aux prises avec la force armée

DUBLIN, 31—De sérieux désordres ont eu lieu à Clonmel aujourd'hui. A la vente de certaines propriétés on s'écria qu'un prêtre avait été arrêté, et une bataille terrible eut lieu avec la force militaire. Les hussards chargèrent la foule plusieurs fois, et un grand nombre de personnes ont été blessées.

Lord Dufferin

LONDRES, 1er—Lord Dufferin partira pour Constantinople samedi prochain.

Pèlerinage—Un vapeur de Sorel est arrivé hier en cette ville, ayant à bord au-dessus de 200 personnes qui venaient faire un pèlerinage à l'église de Notre-Dame de Lourdes. A cette occasion, les cérémonies religieuses ont été très imposantes.

NOUVELLES CANADIENNES

Sainte-Rose

Dimanche après-midi, M. Joseph Gaston, de Sainte-Rose, a capturé avec une ligne ordinaire, un maskinongé de quatre pieds et demi de longueur et pesant trente et une livres et demie.

Laprairie

Dimanche, 29 mai dernier, le corps d'un enfant nouveau-né a été trouvé dans la digue du moulin de la Côte Sainte-Catherine, vers les limites ouest de cette paroisse. Plusieurs circonstances suspectes tendant à faire croire qu'un crime avait été commis, le député coroner I. H. Roberge, assisté du Dr. A. Brisson, fit sur le lieu une enquête minutieuse.

Voici ce qu'il appert des témoignages entendus :

« L'enfant est du sexe masculin, né à terme, et viable ; et il appartient, en toute probabilité, à la race indienne. Les traits du visage et les linges servant à l'envelopper laissent peu de doute à cet égard. Une corde était tournée cinq fois autour du cou avec force neuds pour l'assujettir, et le reste du corps entortillé dans des linges qui mettront peut-être sur la trace des coupables.

« Le jury, ayant ordonné l'autopsie, put acquérir du médecin assistant la preuve quasi formelle que l'enfant a vécu et qu'il est mort asphyxié.

Verdict suivant les faits.

Societe philharmonique

C'est ce soir qu'a lieu le concert de la société philharmonique. Les amateurs de belle musique ne devront pas oublier cette fête musicale, où plusieurs de nos amateurs et de nos cantatrices figureront, sous la savante direction de notre artiste canadien, M. Couture.

La Saint-Jean-Baptiste a Montreal

La Société Saint-Jean-Baptiste a décidé de célébrer la fête nationale, cette année, à Montréal, et non à Saint-Jérôme, comme le bruit en avait couru. Il y aura, comme à l'ordinaire, grand'messe et procession, et, dans l'après-midi, pique-nique à l'Ile Grosbois.

Le monument de Salaberry

La compagnie du South Eastern réduit ses prix à 50 cts, aller et retour, de Montréal à Chambly, pour permettre aux citoyens de Montréal d'assister à l'inauguration du monument de Salaberry.

Les départs de la station Bonaventure auront lieu, le 7 juin, à 8½ hrs. a.m., à 5 hrs. p.m., et à 6½ hrs. p.m. ; de Longueuil, à 10 hrs. a.m., 1 h. p.m. et 3 hrs. p.m. Le retour aura lieu de Chambly à 6½ hrs. p.m., 8.55 hrs. p.m. et 9½ hrs. p.m.

Le banquet aura lieu vers les 4½ hrs. p.m.

L'illumination commencera vers huit heures.

⁂

M. le curé de Chambly a obtenu un ajournement spécial de la cour supérieure de Montréal, le 7 juin, afin de permettre aux avocats et autres personnes de se rendre à Chambly ce jour-là.

⁂

L'honorable M. Mousseau a souscrit $10 pour le monument de Salaberry. M. Hogan, propriétaire du Saint-Lawrence Hall, a aussi souscrit la même somme, et M. Gendron, protonotaire, a souscrit $5.

Visite pastorale

Itinéraire de la visite pastorale de Mgr l'évêque des Trois-Rivières.

1	Séminaire de Nicolet	25-26 mai
2	Sainte-Monique	26-27-28 "
3	Sainte-Perpétue	28-29 "
4	Sainte-Brigitte	29-30 "
5	Saint-Zéphirin	30-31-1 juin
6	Saint-Cyrille de Wendover	1-2 "
7	Saint-Félix de Kingsey	2-3-4 "
8	Saint-Pierre de Durham	4-5-6 "
9	Saint-Fulgence de Durham	6-7 "
10	Saint-Frédéric de Drummondville	7-8-9 "
11	Rivière-du-Loup	9-10-11 "
12	Maskinongé	11-12-13 "
13	Saint-Justin	13-14-15 "
14	Saint-Didace	15-16-17 "
15	Sainte-Ursule	17-18-19 "
16	Saint-Alexis	19-20 "
17	Saint-Paulin	20-21 "
18	Saint-Elie	21-22 "
19	Saint-Barnabé	22-23-24 "
20	Saint-Sévère	24-25 "
21	Saint-Léon	25-26-27 "
22	La Pointe du Lac	1-2 juil.
23	Yamachiche	2-3-4 "

Pierre a meules

Un correspondant du *Nord* écrit de Saint-Donat :

« Je suis heureux de pouvoir vous donner quelques renseignements, relativement à la pierre meulière dont je vous ai déjà parlé. J'ai ici quatre fragments de cette pierre, mais ils sont très petits, le plus gros pèse environ trois onces. Je l'ai fait voir par un fabricant de meules, M. Vasin, qui a été fort surpris de cette découverte faite dans nos montagnes. Il a trouvé cette pierre très belle et semblable à celle qu'on importe de France. De fait, il m'en a montré des fragments qu'il avait dans son moulin et je n'ai remarqué aucune différence entre les deux. Il ne reste plus qu'à voir si cette pierre est de bonne qualité ; si elle peut supporter les opérations nécessaires, c'est-à-dire, si elle peut être *piquée, craquée* de manière à faire des meules de premier ordre. Pour cela, il me faut en avoir des morceaux plus considérables, sur lesquels on puisse faire l'expérience requise. Je crois que je serai obligé de faire moi-même une visite à cette montagne non commune, car l'homme que j'y ai envoyé ne m'en a rapporté que les mêmes fragments plus haut mentionnés. Je me propose de faire bientôt cette excursion forestière, et alors je me ferai un devoir et un plaisir de vous procurer un beau spécimen de la pierre meulière de Saint-Donat. La précieuse montagne est située à une distance de 10 à 12 milles de la chapelle de cette paroisse — au Nord-Ouest — Au dire de mon commissionnaire, le terrain en cet endroit, est magnifique, très planche, couvert de bois franc mêlé, de l'érable en assez grande quantité. La vallée parait être d'une grande étendue, car l'œil ne rencontre aucun obstacle qui l'empêche de porter son regard aussi loin qu'il lui est possible de voir."

Brillant triomphe de la Science

Des milliers de personnes ont été guéries d'affections pulmonaires et de catarrhe nasal au moyen de spiromètre du Dr M. Souvielle, qui est employé dans les principaux hôpitaux d'Europe. Les directions pour s'en servir sont envoyées par la malle et l'instrument expédié à toute adresse. Médecins et patients sont invités à essayer cet instrument au bureau du docteur, de Montréal, sans charge.

Adressez-vous, pour détails, au Dr M. Souvielle, ex-assistant chirurgien dans l'armée française, 13 carré Philippe.

Pourquoi ne pas reconnaitre la vérité ? Ce merveilleux instrument est une découverte de cet âge, et on n'a plus besoin de redouter les affections pulmonaires, tant qu'elles ne seront pas à leur dernière phase.

Lisez les lignes qui suivent, et voyez les cures merveilleuses que produit cet instrument, qui reporte les propriétés curatives des médecines, directement au siége de la maladie.

Montréal, janvier, 13, 1881.

Cher docteur.—J'ai grand plaisir à faire connaitre au public le résultat de l'expérience que j'ai faite de votre spiromètre et de votre traitement, et des bons effets que j'en ai éprouvés, pour le catarrhe et la bronchite, dont je souffrais depuis plusieurs années. Ma santé est merveilleusement améliorée, depuis que je suis votre traitement.

Votre sincère etc.,
C. Hill.

Montréal, jan, 1881.

Dr M. Souvielle Montreal.

Cher Monsieur,— J'éprouve un grand plaisir à témoigner des heureux effets que j'ai retirés de l'usage de votre instrument, le spiromètre, et de vos remèdes, dans le traitement de ma maladie. J'ai souffert pendant trois ans, de catarrhe dans la tête et de bronchite, dont j'ai le plaisir de m'annoncer guéri complètement, merci à vous, par l'emploi de votre spiromètre et de vos remèdes.

Votre respectueux etc,
S. HILTON
Montréal

M. Benj A. Drake, 162 Saint Urbain Montréal, souffrant de bronchite et d'asthme depuis plusieurs années est maintenant guéri

M. Hunter, étudiant du Collège McGill atteint d'affection de la poitrine est maintenant guéri.

Aussi la guérison non moins surprenante de Mme Benoit, 114 rue Cathédrale, fille de M. David Perrault qui souffrait d'asthme et de bronchite depuis plus de huit ans, et qui est parfaitement guérie. Des centaines de témoignages peuvent être vus ou bureau du Dr Souvielle, 13, carré Philippe.

Les instruments sont expédiés à toute adresse.

Bagarre—Trois individus ivres se sont pris de querelle, hier, à bord du bateau passeur qui va de Lachine à Caughnawaga. Le constable Ricart, de service sur le bâtiment, réussit après beaucoup d'efforts à arrêter deux des plus turbulents. Les prisonniers doivent subir leur procès ce matin.

En retard—Par suite d'un accident à l'engin, le train de Québec est arrivé deux heures en retard, mais cela n'empêche pas la maison Dubuc, Desautels et Cie. de vendre tous ses beaux chapeaux à meilleur marché que partout ailleurs. C'est au No. 217, rue Notre-Dame, là où le gros chien est à la porte.

Aux marchands de pétards—Le règlement concernant la vente des pétards a été mis en force, hier, par le Recorder. Désormais on ne pourra pas prétendre que la loi est une lettre morte. Comme on pourra le voir par notre compte-rendu des tribunaux, sept marchands de pétards ont été condamnés à l'amende pour avoir vendu de ces projectiles.

Vente d'immeubles pour les deux semaines finissant le 28 mai 1881 :

Quartier Saint-Jacques—Rue Saint Hubert —Maison en pierre de taille, vendue pour $3,000.

Rue du Bord de l'Eau—Vieilles bâtisses en bois, vendues pour $4,250.

Rue du Bord de l'Eau—Vielles bâtisses en bois, vendues pour $4,500.

L'encoignure des rues Dorchester et Amherst—Vieilles bâtisses en bois, vendues pour $2,800.

626, 632, rue Sainte Catherine, deux magasins en briques, vendues pour $6,000.

Rue Cherrier, près de la rue d'Erable, cottage en pierre, vendu pour $3,000.

Rue de la Visitation—Tannerie avec appareils—vendue pour $11,000.

Quartier Est—Rue Notre-Dame — Vieux édifices, vendus pour $9,172.

12 et 14, rue Notre Dame—Vieux édifices, vendus pour $5,650.

4 et 8, rue Notre Dame—Edifices en briques, vendues pour $12,500.

Quartier Saint-Antoine—L'avenue Lincoln près de la rue Guy—Cottages en briques, vendus pour $6,400.

Rue Sherbrooke, près de la rue Guy—Maison en pierre de taille, $9,000.

L'encoignure des rues Dorchester et Mansfield—Maison en pierre de taille, vendue pour $9,379.

Plusieurs autres ventes ont été enrégistrées. Mais les quotations qui précèdent, permettent de juger de la valeur actuelle des biens-fonds dans les différents quartiers de la ville.

WM. A. CURRY,
Sec. Hon. du B. A. I.

VENTE PAR ENCAN.

PAR SHAW & GOWDEY

MACHINERIES DE PRIX

Une machine pour mouler No 1, par C. B. Rodger & Fils — valeur : $1,40.

Scierie circulaire mécanique avec roues de 42 pouces, fabriquée aux usines " Atlantic," à Philadelphie, d'une valeur de $450.

Machine à tenonner de Rodger et Fils — valeur, $450

Une splendide machine à blanchir et à embouveter le bois, évaluée à $52.

Un raboteur.

Tous ces outils sont aussi bons que s'ils étaient neufs. Ils seront vendus par encan à nos salles, rue Saint Jacques,

Jeudi, le 2 Juin, à 11 heures A. M.

On peut voir les objets trois jours avant la vente.

SHAW & GOWDEY,
Encanteurs.

216

Grande Vente Annuelle de Fleurs
DES
PEPINIÈRES ROYALES
DE
N. B. DAVIDSON, Côte St Paul

10,000 belles plantes avec leur nouveau feuillage, comprenant des fleurs de toutes sortes.

25,000 plantes de serres chaudes, comprenant des verbinas, héliotropes, geraniums doubles, petunias, ainsi qu'une collection très riche de fusia, etc., etc. Il y a une grande variété dans chaque classe.

100 jardinières et paniers rustiques, le tout d'un goût exquis.

A vendre par encan, à nos salles, 235, rue Saint Jacques,

Mercredi matin, le 1er Juin

Et le jour suivant.

Les fleurs seront exhibées mardi après-midi.

Vente chaque jour à DIX heures.

SHAW & GOWDEY,
Encanteurs.

216

SOUMISSIONS DEMANDÉES

Des soumissions, à un prix fixe par tonneau, livraison soit à Montréal, Trois-Rivières ou Québec (au gré de la compagnie) pour environ

225 tonneaux de Phosphate de roche

A bord de la barge *Pierreville*, qui a sombré dernièrement sur les battures de Yamachiche. [Il y a maintenant 12 pieds d'eau sur le pont du vaisseau], seront reçues à ce bureau jusqu'à

JEUDI MATIN, LE 2 JUIN,
A DIX heures A. M.

Les soumissionnaires devront spécifier que toute la cargaison du vaisseau sera enlevée et livrée.

La Compagnie d'Assurance
La Royale Canadienne.

ARTHUR GAGNON,
Secrétaire.

Montréal, 31 Mai 1881. 217

VENTE PAR ENCAN

PAR A. BOURBONNIERE & Cie

VENTE PAR LICITATION

Les immeubles ci-après désignés, dépendant de la succession de feu Louis Audette dit Lapointe, seront vendus aux salles d'encan des soussignés, No 82, rue Saint Jacques MARDI, le 14 Juin prochain, à 10 heures a. m., savoir :

1o. Un emplacement portant le No 558 sur le cadastre du quartier Saint Laurent de la cité de Montréal, mesurant 29 pieds de largeur, borné au sud-ouest par la rue Saint George et au nord-est par la rue Chenneville, avec deux maisons en bois et dépendances dessus construites.

2o Un emplacement portant le No 688 sur le cadastre du quartier Saint Louis, à Montréal susdit, de 40x80, borné en front par la rue Sanguinet, avec une maison en bois à à deux étages et dépendances.

Pour les conditions, s'adresser à

N. G. BOURBONNIERE, N. P.,
No 65, rue Sanguinet.

23 Mai 1881.

A. BOURBONNIERE & Cie,
Encanteurs.

212

GRANDE MISE EN VENTE

Nous continuerons votre grande mise en vente toute cette semaine. Afin de la rendre plus attrayante, nous sacrifions tous les jours plusieurs caisses de differentes marchandises.

Les dames pourront acheter cette semaine les marchandises suivantes au prix du gros :

Parasols, Fleurs, Plumes, Rubans, Cachemires, Crêpe, Soie, Satin, 2 caisses d'articles de Paris, ce qu'il y a de plus nouveau.

Certain marchand de notre rue se plaint que nous lui causons du préjudice en annonçant que notre maison est la seule de la rue Saint Laurent qui envoie un acheteur en Europe pour y faire ses achats. Nous ne croyons pas que ce serait juste pour nous de ne pas l'annoncer, car c'est l'exacte vérité. Plusieurs annoncent qu'ils sont importateurs, mais ils n'ont jamais fait d'importations ailleurs que chez les marchands de gros de la rue Saint Paul.

Nous avons commencé à vendre au prix du gros et nous continuerons toujours.

Nous serons toujours les premiers à mettre en vente les nouveautés parisiennes.

Le fait est est qu'il n'y a que deux ou trois marchands de Montréal qui achètent à Paris, les autres se contentant d'importer des marchandises anglaises.

De l'opinion de toutes les dames qui ont visité notre département de modes, c'est ce qu'il y a de mieux à Montréal.

Tous les jours nous mettons en vente des chapeaux nouveaux que seuls nous avons à Montréal.

Les dames désirant avoir des chapeaux importés, à bon marché, feront bien de venir voir notre assortiment.

Nous mettrons en vente, demain, à un bon marché extraordinaire, deux caisses de fleurs françaises en soie, au même prix que celles en mousseline.

Nous vendons nos plumes d'autruche au prix du gros.

Boisseau Freres
237, RUE SAINT LAURENT

1er prix et diplôme d'honneur pour les chapeaux de dames.

Spécialité : Crêpes et cachemires.

DEPARTEMENT DES
MARCHANDISES DE DEUIL

LISTE DES PRIX

Bon Crêpe noir, 5ic.
Crêpe noir de bonne qualité, 85c.
Cachemire noir, 40c.
Paramatta noir de bonne qualité, 19c.
Llama français noir, 23c.
Nouvelle Grenadine gris-fer, 15c.
Voiles noirs, 30c et 45c.
Nouveaux Lustrés noirs, 13c.

NE DÉTRUISEZ PAS CECI

Cordé de Perse noir, 17½c.
Grenadine noir, 12c.
Dentelle noire, 24c.
Drap Impératrice tout laine, 28c.
Satin noir, 22c.
Lustré noir pour bordure, 22c.
Drap d'Eté noir, pour manteaux, $1.80
Nouvelle Flanelle noire, 22c.
Nouveau Delaine noir, 60c.
Cachemire noir de bonne qualité, 55c.
Nouvelle Serge noire d'été, 33c.

SOIES ! SOIES ! SOIES !

Nous faisons les offres suivantes pour les soies :

Soie noire importée, fine, excellente et de qualité durable, à 52c 65c, 86c, 95c et $1.15.

Aussi, 40 pièces de riche satin noir de Lyon, produit d'un manufacturier bien connu, à $1 75, $1 87, $2 00 et $2.10.

Ces prix sont positivements au-dessous du prix de confection de pareilles marchandises aujourd'hui.

Aussi, un grand assortiment des plus riches brocarts en soie noire et en satin, comprenant les patrons les plus rares et les plus nouveaux depuis 75c à $2.75, la plus belle qualité importée.

TAFFETAS ITALIENS BRILLANTS

Qui viennent d'être ouvertes, deux caisses de nouveaux taffetas italiens brillants, pour les costumes d'été, par petits coupons unis, pour être vendus à 22c la verge.

S. CARSLEY, Montréal

Nouvelles Grenadines.

POSTCRIPTUM

Le fil de Clapperton fait sa marque, et il le mérite.

UN AUTRE P. S.

Le coton à tricoter de Park devient plus populaire tous les jours.

S. CARSLEY,
393, 395, 397, 399, Rue Notre-Dame

PREMIERE
COMMUNION

Habillements en drap noir

Habillement en drap noir.............. $7.50
Habillements en drap noir.............. $6.75
Habillements en drap noir, qualité infér... $6.00
Habillements en drap Satara.... ...... $6.50

Habillements en serge noire

Superbes habillements en serge noire...... $6.50
Bons habillements en serge noire......... $5.75
Habillements en serge noire, qualité infér.. $4.00

L. P. A. GAREAU
Marchand-Tailleur
294
Rue Saint Joseph,
(Coin de la Rue Murray.)

FEUILLETON

L'ASSASSIN DU DOCTEUR

DEUXIEME PARTIE

L'ORPHELINE

I

Du premier coup d'œil le mécanicien reconnut l'agent qui l'avait arrêté à la sortie du cimetière Montparnasse.

Il fronça le sourcil et son visage prit une expression méprisante.

— Ah ! ah ! fit-il, c'est vous qu'on charge de me conduire à mon domicile, comme vous m'avez déjà conduit au dépôt de la prefecture.

— Moi-même ..... répondit Théfer avec un sourire narquois.

René comprit que toute résistance serait superflue et ne ferait qu'aggraver sa situation.

A huit heures et demie le fiacre s'arrêtait devant le numéro 24.

Le chef de la sûreté et le commissaire aux délégations attendaient chez la concierge qu'ils avaient prealablement interrogée.

Madame Biju savait que son locataire était absent, mais elle ne pouvait deviner qu'il était en prison. Aussi sa stupeur fut sans bornes quand les deux fonctionnaires, après s'être fait connaître, la sommèrent au nom de la loi de leur répondre sincèrement

Madame Biju dit que son locataire avait l'air d'un bien bon garçon et qu'elle ne s'habituerait jamais à voir en lui un voleur.

— Qu'est-ce que c'est ce métier-là ?

— C'est s'occuper de politique subversive et comploter la chute des pouvoirs existants.........

Cette explication grandit singulièrement René dans l'esprit de la concierge.

Il rêvait de renverser le gouvernement, et on l'arrêtait ! Donc, on le craignait !...... Donc il était un personnage d'une sérieuse importance !......

Madame Biju se sentit presque orgueilleuse de l'honneur que René Moulin faisait à sa maison!......

En ce moment Théfer entra et prévint ces messieurs que le détenu venait d'arriver et qu'il était à leur disposition.

En effet le mécanicien, sous la garde de deux agents, stationnait au bas de l'escalier.

Les fonctionnaires le rejoignirent, suivis par la concierge.

Le chef de la sûreté s'engagea le premier dans l'escalier où les personnes le suivirent.

On atteignit le quatrième étage.

— C'est ici, messieurs... dit René en désignant la porte de son logement.

— Ouvrez......... ordonna le commissaire au serrurier.........

On franchit le seuil du logement.

Théfer jeta un coup d'œil autour de lui.

René fit de même et constata avec une joie vive qu'on était entré chez lui. La porte entre-bâillée du cabinet noir ne pouvait lui laisser à cet égard l'ombre d'un doute.

Donc madame Leroyer, ayant suivi ponctuellement sa recommandation, avait enlevé la veille au soir la précieuse lettre et les titres de rente.

On entra dans la chambre désigné par René.

Le secrétaire était ouvert au grand large.

La petite lanterne sourde oubliée par Théfer se trouvait sur la tablette abattue. La bougie de cire jaune qu'elle renfermait brûlé jusqu'au bout.

René eut aux lèvres en sourire de triomphe.

Cette lanterne qui ne lui appartenait pas démontrait de nouveau la visite nocturne de madame Leroyer.

Théfer, lui, pâlit, légèrement, et des gouttes de sueur mouillèrent la racine de ses cheveux.

Il n'apercevait plus les pièces d'or et les quelques billets de banque qu'il avait remarqués la veille au soir.

Il pensa à la folle........

Si elle avait pris cet or et ces billets, elle avait pu prendre également la mystérieuse enveloppe sur laquelle était tracé le mot : JUSTICE !

II

— Cette femme qui s'est introduite ici derrière nous ne jouait-elle pas la comédie de la folie ?... n'était-elle pas la complice de René ? Et nous l'avons laissée seule.. maîtresse d'agir ! Quelle imprudence ! il faudra que j'avertisse le duc...... son absurde frayeur est la cause de tout......

L'examen attentif des premiers documents n'avait donné aucun résultat.

Le perquisition s'acheva.

Aucun objet de nature compromettante n'avait été signalé.

Théfer tremblait de rage.

Les investigations demeuraient positivement infructueuses.

Les fonctionnaires manifestaient leur désappointement par une moue significative.

Le commissaire aux délégations, désappointé autant qu'on le puisse être, donna l'ordre de reconduire René Moulin à Sainte Pélagie, et lui-même, après avoir pris la clef restée à l'intérieur et refermé la porte, regagna le palais de justice avec le chef de la sûreté, et rédigea le procès-verbal de la perquisition inutile, procès-verbal qui fut déposé par ses soins sur le bureau du juge d'instruction Camus-Bressolles.

A la même heure où les faits que nous venons de raconter se produisaient place Royale, dans le logis de René Moulin, voici ce qui se passait sur le trottoir de la rue Notre-Dame-des-Champs, presque en face de la maison qu'habitaient madame Leroyer et sa fille.

Disons tout de suite que le pseudo-frère de la concierge était le matin même reparti pour Troyes, où son absence laissait, paraît-il, un grand vide dans certaine fabrique de bonnets de coton !......

Quant au commissionnaire médaillé, on ne l'avait pas vu venir s'installer à sa place habituelle, et on ne devait plus le revoir.

Le docteur Loriot s'était levé dès le point du jour, après une nuit complètement blanche.

Depuis la veille le trouble de Berthe, au moment où il lui annonçait qu'il reviendrait dans la soirée, lui causait une préoccupation douloureuse.

Le prétexte mis en avant par la jeune fille pour l'empêcher de revenir lui semblait à bon droit suspect.

Ce prétexte devait cacher quelque chose d'inavouable.

Comment admettre que Berthe éprouvât tout à coup une si grande hâte de porter un ouvrage qu'elle avait dans les mains depuis longtemps déjà, et dont elle pouvait assurément retarder de quelques heures la livraison ?

Le doute une fois entré dans l'esprit du médecin n'avait fait que grandir.

Le neveu de Pierre Loriot, nous le répétons, s'était vainement débattu pendant toute la nuit contre de cruels soupçons, contre de sombres pensées : aussi résolut-il de se rendre de bonne heure chez madame Monestier, espérant que la mère ou la fille lui donneraient une explication plausible de leur trouble de la veille au soir.

III

Puis il entra dans la maison.

Berthe, malgré les émotions et les fatigues de la soirée précédente, s'était levée de bonne heure et était aussitôt entrée dans la chambre de sa mère.

L'état de la malade lui parut très aggravé et singulièrement inquiétant.

Après avoir rabattu les couvertures sur les pieds, il dit à Berthe d'un ton glacé :

— Veuillez, mademoiselle, me préparer du papier et une plume.. Je vais écrire une ordonnance dans la pièce voisine .....

La jeune fille sortit, en s'efforçant de retenir ses larmes.

IV

La parole du docteur, brève et sèche au lieu d'être affectueuse et tendre comme de coutume, serrait le cœur de la pauvre enfant.

— Mon Dieu ! se demandait-elle en quittant la chambre, qu'a-t-il donc ? Que lui ai-je fait ? Sans doute il m'en veut de n'avoir pu rester ici dans la soirée d'hier pour le recevoir .... Était-ce ma faute cependant ?......

Berthe poussa un soupir et poursuivit :

— Je ne m'étais point trompée, n'est-ce pas, docteur ? demanda-t-elle en tremblant. L'état de ma mère est très grave ?.........

— Oui, mademoiselle, très grave......

— Et, vous nétiez pas là !

Berthe comprit qu'elle ne se trompait point en croyant deviner la cause de la froideur du jeune homme.

— Une raison impérieuse m'obligeait à sortir......... balbutia-t-elle.

— Il fallait en effet que cette raison fût bien impérieuse !... répliqua le docteur avec amertume. Peut être auriez vous dû comprendre que votre éloignement, et par conséquent la solitude, laissant le champ libre à toutes les mauvaises chances.

— Berthe je ne demande qu'à vous croire...... Souvent les apparences sont fausses......... Justifiez-vous !.........

— Et comment ? demanda la pauvre enfant d'une voix faible comme un souffle.

— En me disant ce que vous alliez faire hier au soir à la place Royale ....

Berthe suffoquait littéralement.

Jamais situation n'avait été plus désespérante que la sienne.

Elle se trouvait prise entre son amour et son devoir.

Le devoir, la parole donnée à sa mère, lui défendaient de révéler à Étienne son véritable nom et la tache sanglante qui souillait ce nom.

Le secret de léchafaud devait être gardé jusgu'au jour improbable de la réhabilitation de Paul Leroyer.

La jeune fille fit sur elle-même un effort héroïque et répliqua d'une voix presque ferme :

— Si vous croyez, monsieur, que j'ai cessé d'avoir droit à votre estime, je le regrette profondément mais je n'y puis rien........ Veuillez donc à l'avenir ne plus m'interroger...... Je ne répondrais pas......

— C'est bien, mademoiselle...... murmura le jeune docteur, vous me punissez cruellement d'avoir eu trop raison !...... Tout es brisé...... Mes rêves sont finis.. je ne vous reverrai plus......

(*A continuer.*)

M. A. HAMILTON

105, rue Saint Joseph

MARCHANDISES SECHES

NOUVEAUTÉS

Spécialité de confection de vêtements dans les derniers goûts

On défie toute compétition.

avril.—a 174

GRAND HOTEL—Caledonia Springs

Cet hôtel populaire, la plus grande maison d'été du Canada, se rouvrira le 1er Juin. Les commodités, les eaux, les bains, ne sont pas surpassés. Prix modérés et conditions particulièrement favorables pour les pensionnaires au mois. Pour les prix, les guides pour se rendre aux sources, ou autres informations, s'adresser d'ici au 24 Mai, au gérant de la compagnie du GRAND HOTEL, Ottawa ; passé cette date, à Caledonia Springs, Ont.

J. S. HAMILTON & CIE

Nos 38 et 40, rue Saint Sacrement

MONTREAL

Offrent en vente en entrepôt ou droits acquittés :

Brandy de Jas Hennessy & Cie, en pièces, en caisses et V. O.

Brandy de A. Matignon & Cie, en pièces de huit, de quatre et en caisses.

Gin de Boll & Dunlop, en pièces et en bouteilles.

Old Tom Gin, en pièces.

Vins de porte de Graham. — Une grappe, trois grappes et quatre grappes, — en pièces.

Champagne Ayala & Cie G. H. Mennier, Piper Heidsick, W. H. Mill.—En pintes et chopines.

Scotch Whiskey de D. G. Ross—En pièces et en caisses.

Aussi vin de l'Ile Pelée en baril et en caisses.

J. S. HAMILTON & Cie,
208 Montréal.

A. Ciberton & Cie

8, RUE DeBRESOLES & 7, LeROYER

Importateurs et Commissionnaires,

Agents de Produits Européens

En gros seulement.

En Stock :
Vins de Bordeaux
Bourgogne.
Champagne
Santernes.
Sicile.
Madère.
Zocco.
Eau-de-Vie.
Genièvre.
Chartreuse.
Bénédictine.
Liqueurs et Conserves alimentaires de toutes sortes.
1er Octobre 1880.

En Stock :
Glaces et miroirs.
Cuirs et Peaux.
Toiles à bluteaux.
Echantillons de :
Papiers.
Plumes.
Souliers.
Soies à Ruban.
Armes de chasse.
Cristalleries
Porcelaines.
Etc., Etc.

BEURRE FRAIS DE LAITERIE

20 cts la livre

Wm. ELLIOT,

Coin des Rues Saint Laurent et Sainte Catherine

P. O. boîte 563 217

PRINCESS

BAKING POWDER

Ayant toute la pureté et tout le poids voulus. C'est sans contredit la plus économique, attendu que sa force est double de toutes les autres poudres falsifiées pour la plupart.

Patronisée par S. A. R. la Princesse Louise et recommandée par les premiers chimistes du pays.

En vente chez les principaux épiciers.

Pour la vente en gros — Tees, Costigan & Wilson, et Wm. Johnson & Cie, Montréal. Manufacturée seulement par

W. Lunan & Fils,
13 e SOREL, Qué.

La Farine Préparée

DE

BRODIE & HARVIE

Est l'article le plus pur offert sur le marche

Demandez-la à votre épicier et n'en acceptez pas d'autre, car c'est la seule véritable. En vente chez tous les épiciers.

VOLE

" Qui me vole ma bourse, vole de la racaille
Mais celui qui ternit mon bon nom
Me vole de ce qui ne l'enrichit pas
Et m'appauvrit sûrement.

LE SAVON A BORDS DORES

a rencontré une demande sans exemple, à cause de ses qualités pures et inaltérables, et a demandé tous nos efforts [quoique nous ayons grandement amélioré les moyens de fabrication], pour conserver l'approvisionnement. On ferait bien de s'assurer si c'est bien le **véritable savon à bords dorés de Strachan** que l'on achète, car quoiqu'il soit facile d'imiter une enveloppe rouge, il est beaucoup plus difficile, si toutefois possible, de produire un savon qui puisse égaler ou seulement ressembler à notre savon à bords dorés. Nous le garantissons comme le meilleur et le plus économique. On peut se le procurer chez tous les marchands du Canada.

W. STRACHAN & Cie.
Fabricants,
36 et 38, rue Jacques-Cartier
192 Montréal.

F. C. SILCOCK

MARCHAND A COMMISSION

DE

Beurre, Fromage, etc

100, RUE DES ENFANTS-TROUVES

MONTREAL

Fait une spécialité du commerce de beurre des cantons de l'Est.

On sollicite une commande.

9 sept.—a

A. G. PARKINS & Cie

Marchands de produits à commission et trafiquants de provisions en général,

7, rue Saint-Pierre, 7

On demande des consignations et des commandes.

Rapports hebdomadaires du marché fournis sur demande.

14 sept.—a 8

L'association entre MM. O. DeBLOIS & Ed BERNIER sous la raison sociale de O. DeBLOIS & Cie, ayant été dissoute de consentement mutuel,

M. Ed. BERNIER

CONTINUERA LES AFFAIRES POUR SON PROPRE COMPTE,

Au No 307, rue Saint Laurent, Montréal

(*Cinquième porte de la rue Mignonne*)

Couvertures d'Eglises, d'édifices publics ou de tous autres bâtiments, soit en tôle galvanisée, ardoises, ferblanc, gravier, etc., etc.

Corniches, moulures, ornements et enseignes de tous genres,

Plomberie dans toutes ses branches,

Pose d'appareils de chauffage et d'éclairage, réparation de toute nature.

Onze années d'expérience, dont huit comme *administrateur* et *gérant* de la maison O. DeBlois, et les trois dernières comme *associé* et *directeur* de la même maison, garantissent l'exécution parfaite des travaux entrepris par

Ed. BERNIER

202 No 307, rue Saint Laurent

Le Magasin d'Habillements à un seul prix

DE BOSTON

41 et 43, rue Saint Joseph

9,000 pardessus pour hommes : $3.95 a $13.

8,000 ulsters pour hommes : $1.50 a $13.50.

1,000 habillements en tweed : $4.50 a $18.

2,000 pardessus et ulsters pour enfants : $2.95 a $6.

1,000 habillements pour enfants : $3.50 a $8.

CE QU'IL Y A DE MIEUX A MONTREAL.

Dans le département des habillements, on trouvera tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de tweeds, draps et étoffes à pardessus.

Le meilleur tailleur de la ville est au magasin d'habillements à un seul prix de Boston, 41 et 43, rue Saint Joseph.

PREMIER PRIX
— AUX —
Expositions Provinciales
DE MONTREAL 1873
ET
D'OTTAWA 1875

MEDAILLE D'ARGENT
— A —
l'Exposition de Philadelphie
DE 1876

GODFROI CHAPLEAU

FABRICANT COFFRES-FORTS À L'ÉPREUVE DU FEU ET DES VOLEURS

Ces coffres-forts, dont la popularité grandit de jour en jour, réunissent toutes les qualités nécessaires aux caisses de sûreté, et les améliorations que M. Chapleau a apporté dans leur fabrication les rendent supérieurs à ceux de toute autre fabrique. Tout le monde peut s'en convaincre en visitant l'établissement. M. Chapleau fabrique aussi : Garnitures intérieures en fer pour voutes, avec portes à l'épreuve des voleurs ; portes et volets à l'épreuve du feu ; portes en fer pour banques ; charniers, serrures brevetées, soliveaux en fer, poutres en fer, etc., outils pour tailleur de pierre, etc.

BUREAU ET USINE :
320, RUE SAINT LAURENT, Montréal

ALFRED BENN, Bureau d'Agence,
216 sm 31, RUE BONAVENTURE

LA

Compagnie Manufacturière de Wheeler & Wilson

Attire l'attention des marchands en gros et des marchands-tailleurs sur leur

NOUVELLE MACHINE A COUDRE No 10

SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉE POUR LES MANUFACTURES

Cette machine a beaucoup d'espace entre la table et mécanisme, elle est très solide et peut être conduite avec une grande vitesse. Elle est présentement exposée dans nos salles de ventes.

Nos 1 et 3, PLACE D'ARMES

COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE WHEELER & WILSON

FOURNEAUX DE CUISINE EN FER FORGÉ

A L'USAGE des HOTELS et des FAMILLES.

Ce sont les seuls FOURNEAUX DE CUISINE en fer forgé, fabriqués à Montréal qui aient donné entière satisfaction. Nos améliorations récentes ont beaucoup aidé à prouver la commodité et la durée de nos FOURNEAUX.

Pour le poids du métal et le caractère général du travail, nous défions toute concurrence en cette ville ou ailleurs

Chaque fourneau est garanti pour 3 ans.

Plus de 700 sont en usage à ontreal

BURNS & GORMLEY,

FABRICANTS,

No 675, Rue Craig, près de la rue Bleury, et au coin de l'Avenue d Collége McGill.

LE MATELAS A RESSORTS DE HULL

(*BREVETÉ EN CANADA LE 13 AVRIL 1880.*)

$1.25

$1.25

FABRIQUÉ PAR

DALY & TOMBYLL,

Nos. 436 et 428, RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

P. S.—Notre matelas à ressorts est le seul dans la Puissance qui ait des appuis en cuivre aux angles et qui soit en forme d'arc. Nous n'employons ni cordes, ni tissus, ce qui empêche les punaises de s'introduire dans nos matelas.

Nous ne forçons personne à les acheter, car leur valeur parle assez en leur faveur

☞ VENEZ LES VOIR.

PILULES DE

Noix Longues Composées

De McGALE, (recouvertes en sucre)

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur des Maux de Tête, Foie, Indigestions, Etourdissements et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

CES PILULES sont fortement recommandées comme étant un des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure, ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

LES PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSEES de McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

Nos anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURE contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient, était l'obligation de faire avec des noix vertes et fraiches, cette préparation qui, faite en quantité, perdait toute sa vertu et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui se conserve sous tous les climats.

C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de Noix Longues de McGale.

Prix : 25 cts la boite ; 6 boites pour $1.00

Envoyées dans toutes les parties du Canada, franc de port, sur réception du montant.

B. E. McGALE, Chimiste

Seul propriétaire et fabricant, Montréal.

Réparations de Maisons

MM LAVOIE & LEFEBVRE

Peintres de maisons et d'enseignes, imitateurs, tapissiers, blanchisseurs, etc., sont prêts à faire des travaux de première classe, à

25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs,

En exécutant l'ouvrage eux-mêmes, ils peuvent garantir pleine satisfaction.

☞ Une visite est respectueusement sollicitée au No. 156, rue Saint Laurent, près de la rue Dorchester, et 530, rue Mignonne.

Spécialité : Posage du nouveau papier Dedeau.

10 mars. na—158

Les Sommiers Élastiques

DE PURCELL,

Qui ne produisent aucun bruit, sont les seuls à l'abri des punaises. Ils sont fabriqués chez

A. H. COSBY,
11 a 639, Rue Craig, Montréal

D. PARIZEAU

Marchand de bois de sciage en gros et en détail

Assortiment des plus complets. Prix les plus bas du marché.

No 430, rue Lagauchetière, côté Est de la rue Saint Laurent, rue Craig, coin de la rue Amherst, et sur les quais, en bas du marché Bonsecours.

Bureau principal : No 430, rue Lagauchetière, Montréal. 212

A VENDRE

5 Millions de Pieds de Bois de Sciage, etc.

De toutes épaisseurs, largeurs et qualités préparés ou brut.

Lattes, Bardeaux sciés et fendus ; Colombages, Moulures, etc.

Au clos de

A. HURTEAU & FRERE,
No. 92, Rue Sanguinet,
Coin de la Rue Dorchester.

J. WRIGHT & Co

Fabricants de

Meubles d'art et d'eglises, d'ameublements de banques et de bureaux, de parquets en marqueterie et de toute sorte de jolis ouvrages en bois,

11 à 17, rue Hermine, Montreal

☞ Catalogues illustrés de parquets en marqueterie fournis sur demande. 166ac

---

Chez H. J. Shaw & Cie vous pouvez acheter des ameublements de chambre à coucher en noyer noir solide pour $35, $45, $50, $60 jusqu'à $275 ; bons ameublements en frêne avec bordure en noyer noir [8 morceaux] pour $21, $26, $35, $45 jusqu'à $125. Ameublements de salon en noyer noir avec couverture en crin [7 morceaux] pour $45, $50, $55, $60, $65 et $70 ; en rep pour $40, $50, $55, $60, $65 jusqu'à $100 ; en soie grége pour $65, $70, $80, $90 jusqu'à $250 ; en ébène avec bords dorés et couverture en soie cordée pour $125 jusqu'à $350, etc., etc. Buffets en noyer noir pour $18, $20, $24, $27.50, $32.50, $40, $50, $60, jusqu'à $150. Tables de salle à diner avec panneaux extra, $9, $15, $18, $20, $22.50, $25, $30, $40 jusqu'à $75. Chaises de salle à diner avec siéges perforés, 60c, 9., $1.10 ; en noyer noir, $1.75, $2, $2.25, $2.50, $3, $4.50 et $5.50 ; avec siége en imitation de cuir, $2 à $6.50 ; siége en cuir, $5 à $15, avec fauteuils pour appareiller. Canapés de 30 différents genres depuis $7.50 jusqu'à $50. Porte-chapeaux de vingt différents genres, depuis $7.50 jusqu'à $75, avec chaises d'anti-chambre pour appareiller. Une grande variété de casiers cylindriques, y compris ceux à compartiments, tant admirés pour leur fini. Pupitres de bureau, à cylindre, de différentes dimensions et sortant des meilleures manufactures, prix de $25 à $90. Ecritoires pour dames, de $16 à $50. Casiers à musique en chêne avec bordure en or, ou ébène et or, de quinze différents modèles ; tables de centre, bibliothèques et tables de bureau, étagères à bouquets, miroirs, crochets de fantaisie, chaises de fantaisie, garde-robes, etc., etc. Tous ces articles sont dans les dessins les plus nouveaux et du plus beau travail. Venez et achetez.

H. J. SHAW & Cie,
726, rue Craig, près du carré Victoria.

Wm HUDSON & Cie

Fabricants d'appareils les plus perfectionnés

POUR LE

CHAUFFAGE A LA VAPEUR

ET A L'EAU CHAUDE

Des Maisons,
Magasins,
Ateliers,
Ecoles,
Eglises, etc.

Plombiers, Poseurs d'Appareils à Gaz, etc., etc.,

95, rue Saint Pierre

6c MONTREAL. 72 c a

Thomas Sonne

MANUFACTURIER

De VOILES,
TENTES,
AUVENTS

COUVERTURES de CHEVAUX et de VOITURES

AUSSI

Tentes et toiles goudronnées

A LOUER

279 ET 281, RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL

29 Sept. 1880. 18—a

CHRISTOPHER SONNE

FABRICANT DE VOILES

étant DÉMÉNAGÉ dans un local plus commode,

No 5, RUE SAINT PIERRE

Près du quai Allan

recevra des commandes pour la confection de tentes de toutes sortes, auvents de toutes nuances, sacs à grain, couvertures pour chevaux et voitures (à vendre ou à louer). Toutes commandes exécutées aux plus bas prix. 194 tmc

---

MATELAS

Matelas double en Crin......... $2.00 et plus
" Simple " .... 7.50 " "
" Double en Etoupe.... 5.00 " "
" Simple " " .... 3.00 " "

Oreillers et Traversins à prix réduits.

Hamacs avec Matelas et Oreillers, $5.00.

W. JORDAN & CIE.,
8— 401 Rue Bleury

DEMANDEZ LE FIL de CHADWICK—ESSAYEZ-LE.

DEMANDEZ LE FIL de CHADWICK—ESSAYEZ-LE.

DEMANDEZ LE FIL de CHADWICK—ESSAYEZ-LE.

DEMANDEZ LE FIL de CHADWICK—ESSAYEZ-LE.

PREPAREZ-VOUS POUR LES FETES. — Faites reteindre dans les derniers goûts toutes vos tentures : rideaux en damas ou en reps, tapis de table ou de piano, paillassons de toute espèce. On nettoie et on teint également les robes et les habits à la

Compagnie de teinturerie BRITISH AMERICAN

BUREAUX : 521, rue Saint Joseph
— 221, rue McGil,
— 893, rue Sainte Catherine

J. MANLEY RICHARDSON

(*Ci-devant Gérant de la Buanderie de Montréal.*)

Je suis maintenant prêt à créer des buanderies pour les hôtels ou les vapeurs, ou pour toute personne qui pourrait avoir besoin de mes services. Je suis agent pour toutes sortes de machineries se rattachant à la buanderie. Adressez toute correspondance à la Nouvelle Buanderie, No. 766, rue Craig. On peut compter sur des leçons données à domicile ou à la buanderie même, par des dames. Conditions : $1 par leçon.

29 c s M. RICHARDSON & Cie.

CHEZ

J. W. ROBERTS,

No 46, Rue Bonaventure,

[Presque vis-à-vis l'imprimerie du *Witness*]

Vous pouvez acheter des harnais de toutes descriptions — faits à ordre — durables et élégamment confectionnés. Il a en mains plusieurs harnais légers à bien bas prix ; aussi des harnais lourds pouvant faire une longue durée. Prix modérés. Venez nous voir avant d'acheter ailleurs.—188

Andrew Young,

[Ci-devant de la Maison Mattinson, Young & Cie]

268, RUE CRAIG,

Mécanicien, machiniste, chaudronnier et plombier

RÉPARER EST SA SPÉCIALITÉ

Toutes les commandes sont exécutées promptement, à la plus grande satisfaction et aux prix les plus modérés. Il y a dans l'établissement un engin en très bon ordre. Les chaudières et les engins sont nettoyés et réparés par des ouvriers qui en font une spécialité. 198 c um

---

F. C. JONES

Fabricant de Sceaux en acier et découpeur de patrons et de lettres

74, RUE McGILL

MONTREAL

La plus grande attention donnée aux commandes reçues par la malle.

Etabli en 1835

R. JELLYMAN

Fabricant de toutes sortes de

Boites en Papier

582, rue Craig et rue Coté

PRES DU THEATRE ROYAL Montréal

Vente en gros !

Vente en gros !

Papier à imprimer, Papier à écrire, Papier à envelopper, Sacs en papier de toutes grandeurs, Papeterie, Encre, Plumes, etc., etc.

MACKINNON & SHARING

293 et 295, rue Saint Paul

Près de la rue Saint Gabriel,

151 a Montréal.

C. CAMPBELL

Machiniste Général et Fabricant d'Outils

SPÉCIALITE :

Presses a imprimer — Chassis faits sur commande

M. Campbell a un assortiment complet de poulies et d'arbres de couche avec accessoires ; ainsi que des dés de toute description et des couteaux qu'il aiguise sur demande. Les ordres pour réparations de tout genre sont exécutés avec promptitude.

85, RUELLE FORTIFICTION

146 a MONTRÉAL 3 mars

UN ETABLISSEMENT CANADIEN

FONDERIE CLENDINNENG

4,000 tonnes de fer fabriquées l'année dernière.

90 tonnes fabriquées chaque semaine.

220 hommes employés constamment par M. Clendinneng. C'est certainement la plus grande fonderie du Canada.

Ouvrages légers et considérables faits ordre.

Fonderie de l'Aigle

(*EAGLE FOUNDRY*)

GEORGE BRUSH,

14 et 34, rues King et Queen, Montrea

Fabricant d'engins à vapeur, bouilloires, élévateurs, pompes à vapeur scies circulaires, machines à broyer l'écorse, machines à faire du bardeau roues turbines, appareils de tous genre pour moulins, arbres de couche, crochets et poulies, élévateurs pour entrepôts, fonctionnant à la main ou par force motrice artificielle, etc.

Agent pour le régulateur des engins à vapeur de " Water " et des pompes centrifuge de " Heald & Sisco." 23 a

---

ALIMENTATEURS DE CHAUDIÈRES

Nous manufacturons actuellement des alimentateurs des modèles bien connus suivants et qui n'ont jamais été brevetés.

Ces alimentateurs peuvent servir à fournir l'eau aux chaudières à vapeur de toute description :

ALIMENTATEURS DE FRIEDMAN,

ALIMENTATEURS DE SELLARS

Le travail de ces machines ne peut être surpassé en perfection, et on garantit qu'elles donneront satisfaction.

☞ Elles se vendent à des prix extrêmement réduits.

Ces alimentateurs et tuyaux d'échappement ne sont pas les seuls appareils fabriqués par la maison.

Robt. Mitchell & Co,

Fabricants d'ouvrages en cuivre

194 — RUE SAINT PIERRE — 194

(Coin de la rue Craig) 30 a

INJUSTICE

Tout homme qui fait des affaires sans être pourvu d'un

COFFRE - FORT

se cause à lui-même et à ses créanciers une grand injustice. Les coffres-forts de

GOLDIE & McCULLOCH

sont les meilleurs sous tous les rapports. Prix modérés. Conditions faciles.

ALFRED BENN, Agent,

29, rue Saint Bonaventure.

P. S. — Nous avons en magasin quelques coffres-forts d'occasion que nous offrons à bon marché. 169

J. W. PATERSON & Cie

Fabriquants et Trafiquants

DE TOUTE SORTE DE

MATERIEL POUR TOITURE

Feutre goudronné.
Toile Goudronnée.
Ciment.
Goudron,
Gravois pour toitures et allées,
Résine, Poix, Bitume et Etoupe.

Toute commande promptement remplie au

No. 47, rue Murray

MONTREAL.

GRAND TRIOMPHE

Le CONSOMMATEUR de FUMEE de McWilliams, qui est en usage depuis six semaines chez MM. Fogarty & Frères, fabricants de chaussures, ainsi que dans l'établissement de lithographie de MM. Burland et Cie, rue Bleury, donne en ces deux endroits non-seulement une entière satisfaction comme consommateur parfait, mais épargne aussi beaucoup de combustible — proportion évaluée de 15 à 30 pour cent. Dans quelques jours, de plus amples détails seront donnés sur cette recommandable invention.

Les ordres devront être adressés à

JOHN A. RAFTER,

305, Rue Notre-Dame

Avril 1881 173—r

COMPOSITION

POUR

BOUILLOIRES

Liquide unique qui fait disparaitre et prévient les incrustations sur les parois des bouilloires. L'emploi de cette composition économise le combustible et conserve la bouilloire.

A VENDRE CHEZ

Parker & Evans,

504, RUE SAINT PAUL, 504

2 février 1881. am—144

C. J. LUNN & Cie

711 – Rue Craig – 711

MONTRÉAL

MACHINISTE GÉNÉRAL

MANUFACTURIER DE

Presses à Vis, Outillage pour Presse,

MOULES POUR TABAC, etc.

1er octobre 1880.

VOYEZ DONC

LE MOULIN UNIVERSEL [BREVET NEWELL].—Ce moulin donne des résultats parfaits pour la pulvérisation du quartz, des phosphates, du manganèse, zinc, os crus ou cuits, du souffre, des produits chimiques, des coquilles d'huîtres, corne, argile de la Caroline du Sud, craie, liège, maïs, moulée et autres céréales, fés, épices, sucre en pains, moutarde, graines de lin, débris de porc et de bœuf, mica, revêtements de fonderie, noir animal, terre réfractaire, etc. Le quartz est pulvérisé à une remarquable finesse à raison de dix tonnes par jour, il en est de même pour, tous les phosphates les plus durs. Les céréales sont réduites en farine en employant seulement un dixième de la force aussi rapidement que par les dix tours de meule.

Les moulins fonctionnent au No 372, rue William, écluse Saint-Gabriel.

S'adresser à l'agent-général au Canada, No 28, rue de l'Hôpital, à Montréal.

MM. J. Bte MANTHA et Cie

Nos 10 et 12,

RUE SAINT CHARLES BORROMÉ

L'ANCIEN MOULIN L. CHARBONNEA

Sont heureux d'annoncer à leurs amis et au public en général que leur moulin est maintenant en pleine opération et qu'ils sont prêts à préparer le bois soit blanchir, embouveter, scier à la scie ronde ou à chasse, et qu'ils se chargent de faire toute espèce de menuiserie, tels que portes, chassis, lucarnes, portiques, etc., etc.

Leurs prix sont des plus modérés et l'ouvrage des mieux faits.

J. B. MANTHA,
Ci-devant chez
MM. Paquet et Robert.

T. PRÉFONTAINE,
Pour les Succes

MOUCHES A PATATES.—Assurez votre récolte de Patates en employant le plus pur Vert de Paris.

ELLEBORE—Détruisez toutes les Chenilles sur les Groseilliers en employant le pur Ellebore blanc. En vente chez

G. L. WIGHT, Pharmacien,
Coin des Rues St Joseph et Richmond.
7 Juillet 28–a

EMPIRE WORK

C. B. Mahon & Cie

FABRICANTS D'INSTRUMENTS ARATOI

Sollicitent vos ordres pour la fonte de toutes sortes d'instruments légers et de poids.

Moulages faits chaque jour. Deux fourneaux en opération

27 — Rue Dalhousie — 27

MONTREAL.

USINES METALLURGIQUES du CANAD

177, rue Craig

Plombier, ajusteur d'appareils pour engins et pour le gaz, machiniste, exécuteur d'ouvrages en cuivre et en fer,

Fabricant d'appareils calorifères à l'eau chaude et à la vapeur, et de toutes sortes d'ouvrages en cuivre pour brasseries, tanneries et vapeurs. Jauges à vapeur réparées et vérifiées.

JAMES MATTINSON,
184 a MONTREA

A. SICOTTE

Ferblantier
et
Plombier
Et ouvrier dans les Appareils à Gaz,

Poseur de FOURNAISES à air chaud, BAIGNOIRES, de PRIVÉS, et couvreur en fer blanc.

Tôle galvanisée, conducteurs et tuyeaux métalliques.

331, RUE ST. LAURENT MONTRÉA

FRANCIS BRUNE

FABRICANT

D'appareils de chauffage à la vapeur et a l'eau chaude

Plombier et poseur d'appareils a gaz

Ouvrages en métaux de tout genre exécutés sous le plus court délai.

Nos 50 et 52, Place Jacques-Carter

174 tm MONTREAL

AVIS

Avis public est par les présentes donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer des Laurentides, pour l'élection des officiers et autres affaires, aura lieu au bureau de la compagnie, No 16, rue Saint Jacques, Montréal, JEUDI, le DEUX Juin prochain, à TROIS heures P. M.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE,
Secrétaire.

Montréal, 14 Mai 1881. 28

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session, pour un acte à l'effet de cadastrer le numéro officiel 18 du quartier Saint Laurent, cité de Montréal.

L. W. SICOTTE,
171 Pour les requérants

AVIS PUBLIC est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte incorporant l'asile pour pourvoir aux soins et maintien des aliénés appartenant aux dénominations protestantes de cette province.

L. H. DAVIDSON,
Solliciteur des Requérants

Montréal, 16 Mars 1881. 28

AVIS PUBLIC est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de Québec à sa prochaine session pour la passation d'un acte confirmant le droit de propriété de Jean Olivier Chevrefils, bourgeois de la paroisse de Sainte Anne de Bellevue, aux lots connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Sainte Anne de Bellevue ou Sainte Anne du Bout de l'Isle, dans le comté de Jacques-Cartier sous les numéros officiels (104) cent quatre, [105] cent cinq, et (106) cent six.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON
Avocats et Procureurs du Requérant
Montréal, 8 Avril 1881. 28

La Minerve

JOURNAL QUOTIDIEN

212 et 214, rue Notre-Dame

(PRIX D'ABONNEMENT

CANADA

VILLE —Un an.......
do —Un an, d'avance......
do —Six mois......
do —Six mois, d'avance......
CAMPAGNE —Un an......
do —Un an, d'avance......
do —Six mois......
do —Six mois, d'avance......

ETATS-UNIS

Un an, payable d'avance en or.........
Six mois " " ....

FRANCE

Un an..........
Six mois..........

Frais de port payés par les éditeurs

TARIF DES ANNONCES

Par ligne

Première insertion..........
Autres insertions, tous les jours.........
" trois fois par semaine.........
" deux fois par semaine.........
" une fois par semaine.........
Avis de naissance, mariage ou décès.........

AVIS

Toutes notices et avis spéciaux en faveur de manufactures ou de corporations privées et publiques, concerts, etc., seront chargés vingt centins la ligne.

EDITION HEBDOMADAIRE

(Paraissant le samedi matin.)

Un an (payable d'avance).........

Frais de port payés par les éditeurs

ANNONCES

Par insertion

Une ligne.........
do trois mois.........
do six mois.........
do un an.........

☞ On pourra lire LA MINERVE à New York, chez G. P. Rowell & Cie, agents de publicité, qui la tiennent à l'usage du public.

La Compagnie d'Imprimerie de LA MINERVE

Propriétaire